



Revue de presse

Le Roundup face à ses juges,
Marie-Monique Robin



EN COUVERTURE

LES VICTIMES DU GLYPHOSATE

*Dix ans après “le Monde selon Monsanto”, **Marie-Monique Robin** publie une nouvelle enquête explosive sur le produit phare de la firme, le Roundup. De nombreuses études scientifiques montrent que l’herbicide, à base de glyphosate, est encore plus dangereux qu’on ne le supposait...*

Par **ARNAUD GONZAGUE**
et **CAROLINE MICHEL**

Cela fait dix ans que nous crions dans le désert. Peut-être qu’enfin nous allons être entendus ? » Difficile d’imaginer, à les voir ainsi souriants et déterminés, les épreuves qu’ont traversées Sabine et Thomas Grataloup pour sauver leur fils, Théo. Ce petit garçon à l’air si sage et aux grands yeux bleus est né en 2007

avec un œsophage tronqué et une trachée malformée. A 4 mois, Théo subissait une trachéotomie. Opération suivie par 51 autres. Pendant les cinq premières années de sa vie, il a eu un tube plongé dans son cou. Aujourd’hui sauvé et scolarisé normalement, Théo ne peut pas respirer par le nez, pas prendre de douche ni se baigner et, comme ses cordes vocales ne fonctionnent pas, il s’exprime d’une voix étranglée produite par son œsophage.

Les parents de Théo sont convaincus que leur fils a été empoisonné dans le ventre de sa mère quand elle a vaporisé un générique du Roundup, le dés herbant



phare de Monsanto, dans leur manège à chevaux (ils s'occupent d'une agence de voyages équestres à Vienne, près de Lyon). Aux Etats-Unis, plus de 3 000 agriculteurs atteints d'une forme particulière de cancer, un lymphome non hodgkinien, ont attaqué la firme américaine devant plusieurs tribunaux. Mais en France, les parents de Théo Grataloup sont les premiers à oser une action judiciaire, épaulés par trois avocats du cabinet de William Bourdon. « *Naïve* » au début, Sabine, la mère, avait écrit au siège de Monsanto pour les alerter des dangers du Roundup. Lettre restée sans réponse. Tout comme les nombreux courriers envoyés à l'Elysée (époque Sarkozy), à Matignon (époque Fillon) et au ministère de la Santé (époque Bachelot). « *Nous ne sommes pas des écolos illuminés*, se défend Sabine Grataloup. *J'ai travaillé longtemps dans l'industrie chimique et je n'en ai pas honte. Si l'on attaque les fabricants de glyphosate aujourd'hui, c'est pour que notre exemple serve à d'autres!* »

L'histoire bouleversante de Théo est l'une de celles que raconte la journaliste Marie-Monique Robin dans son enquête accablante sur le Roundup dont « l'Obs » publie en exclusivité des extraits. Commercialisé depuis 1974, le glyphosate, le composant actif du Roundup et de ses nombreuses copies génériques, est aujourd'hui l'herbicide le plus vendu au monde : 800 000 tonnes pulvérisées l'année dernière, dont 8 000 tonnes rien que pour la France. Voilà deux ans, le Centre international de Recherche sur le Cancer (Circ), rattaché à l'Organisation mondiale de la Santé, l'a classé comme « *cancérogène probable* ». Dans un coup de théâtre, l'Autorité européenne de Sécurité des Aliments (Efsa) a conclu l'inverse quelques mois plus tard : pour elle, le glyphosate ne représentait « *probablement pas de risque cancérogène pour l'homme* ». La polémique entre scientifiques a alors atteint une telle violence que la Commission européenne a dû repousser de dix-huit mois sa décision de prolonger ou pas, pour dix nouvelles années, l'autorisation de vendre du glyphosate en Europe. Un avis définitif aurait dû



Théo est né en 2007 avec une malformation de l'œsophage et de la trachée. Ensuite, sa mère avait utilisé un générique du désobérant Roundup.



“NOUS AVONS LÀ UN SCANDALE SANITAIRE SANS DOUTE SUPÉRIEUR À CELUI DE L'AMIANTE.”

MARIE-MONIQUE ROBIN

être rendu les 5 et 6 octobre. Mais, une nouvelle fois, la Commission vient de surseoir. Le vote doit impérativement avoir lieu avant décembre.

En France aussi la polémique fait rage. Fin août, Nicolas Hulot a pris une position très forte contre le glyphosate. Volontarisme qui a été largement tempéré par le Premier ministre le 25 septembre : Edouard Philippe a demandé au ministre Hulot et à Stéphane Travert, à l'Agriculture, de « *trouver les conditions d'une transition raisonnable vers la sortie du glyphosate* ». Mais à quelle date ? Il ne faut pas s'y tromper, si le glyphosate est interdit, c'est tout le modèle de l'agriculture intensive qu'il faut revoir. Un tournant, presque un choix de civilisation. Comme le résume un familier des ministères, grand connaisseur des questions de santé publique, « *la dangerosité, réelle ou supposée, du Roundup est presque secondaire. Il est d'abord LE symbole de l'agriculture productiviste de ces cinquante dernières années. L'interdire, c'est changer d'ère* ».

Pour Marie-Monique Robin, qui s'est fait connaître en 2008 avec la publication de son retentissant « *le Monde selon Monsanto* », il y a urgence. En s'appuyant

Depuis 2015, le gouvernement sri-lankais a interdit l'herbicide.

BIO EXPRESS

1960. Naissance de Marie-Monique Robin à Courgé (Deux-Sèvres) de parents agriculteurs. 1995. Prix Albert-Londres. 2008. Sort « *le Monde selon Monsanto* ». 2017. Sort « *le Roundup face à ses juges* ».



sur une abondante littérature scientifique, elle révèle que le glyphosate n'est pas seulement soupçonné d'être cancérogène, mais qu'il pourrait être à l'origine de malformations chez le nouveau-né, de graves maladies des reins et du foie, de dérèglements du système hormonal, peut-être aussi d'autisme et de maladies neurodégénératives comme Parkinson et Alzheimer. Ainsi que d'une destruction irréversible de nos sols et de notre environnement. « *Tout indique que nous avons là un énorme scandale sanitaire, d'une magnitude sans doute bien supérieure à celle du scandale de l'amiante* », résume la journaliste dont nous publions ici les principales révélations :

LE GLYPHOSATE EST PARTOUT

Dans l'air que nous respirons, dans l'eau que nous buvons, dans notre alimentation : l'herbicide de Monsanto se retrouve partout. Ceci a été confirmé mi-septembre par un test réalisé par l'ONG Générations Futures – les études complètes sont très onéreuses. Ce test a révélé la présence de glyphosate dans seize des trente céréales et légumineuses sélectionnées. La même ONG avait analysé au printemps les urines de trente personnes, âgées de 8 à 60 ans. Il était apparu que 100% des échantillons contenaient du glyphosate. « *Cela veut dire que l'ensemble de la population française est contaminé, car malgré le nombre restreint de nos cobayes, nos résultats sont conformes à ceux obtenus sur de plus grandes cohortes en Allemagne ou aux États-Unis* », expliquait alors le président de



“CERTAINS DE MES PORCELETS PRÉSENTAIENT DE GRAVES MALFORMATIONS : PAS DE GROIN, UNE SEULE OREILLE OU UN SEUL ŒIL, PAS DE PATTES ARRIÈRE OU PAS DE PIEDS.”

IB PEDERSEN, ÉLEVEUR DE PORCS DANOIS

du crâne, des yeux et du système auditif. Il a obtenu des résultats similaires en injectant du glyphosate pur dans des embryons de batraciens, puis de poulets, chez qui il a noté des microcéphalies ainsi que des malformations cardiaques et intestinales, à des doses jusqu'à 300 000 fois inférieures à celles utilisées en agriculture. [...] Et de conclure : “[...] On pourrait observer les mêmes résultats cliniques chez des enfants nés dans des populations exposées aux herbicides à base de glyphosate utilisés dans les champs agricoles.” »

Marie-Monique Robin cite également l'étude de Paul Winchester, professeur de pédiatrie clinique à Indianapolis (Etats-Unis) :

« Celui-ci a analysé les urines de 69 femmes enceintes et a détecté du glyphosate dans 91% des échantillons. Son équipe a alors suivi les femmes qui ont consulté le service obstétrique de l'hôpital sur deux ans (2015-2016). Elle a constaté une corrélation entre un taux élevé de glyphosate dans les urines des futures mères et le risque accru de naissances prématurées ou d'un faible poids des nouveau-nés. »

Au Danemark, un éleveur de porcs, Ib Pedersen, s'est retrouvé, bien malgré lui, avec un véritable musée des horreurs, à partir du moment où il a commencé à nourrir ses bêtes avec du soja glyphosaté :

« En 1997, à l'instar de ses collègues, l'éleveur a introduit le soja Roundup Ready [OGM résistant au Roundup, NDLR] dans l'alimentation de ses animaux.

Quelque temps plus tard, il découvre qu'une truie a donné naissance à un porcelet à deux têtes. [...] “Au fil des semaines, les porcelets malformés sont devenus plus nombreux, tandis que le taux d'avortement spontané chez les truies ne cessait d'augmenter. Dans le même temps, mon élevage était régulièrement assailli par des épidémies de diarrhée très difficiles à combattre. J'ai commencé à suspecter le soja.” [...] Pendant deux ans (2011-2013), il a fait mesurer les résidus de glyphosate présents dans le soja qu'on lui livrait tous les trimestres. [...] “Au bout de deux ans, j'avais une énorme base statistique de 32 000 cochons nés, ce qu'aucune étude universitaire n'obtiendra jamais, a expliqué Ib Pedersen, en tournant les pages de l'épais document qu'il a transmis aux juges. Sur ce total, 124 porcelets présentaient de graves malformations visibles à l'œil nu. [...] Ils n'ont pas de groin ou une trompe d'éléphant, ou une seule oreille ou un seul œil anormalement gros, certains n'ont pas d'anus ou n'ont pas de pattes arrière ou pas de pieds, d'autres ont l'estomac ouvert sans muscles ni peau pour le protéger, ou des queues qui ont des formes bizarres, parfois des femelles ont des testicules ou des mâles un pénis à la mauvaise place...” »

LE REIN ATTAQUÉ

Au Sri Lanka, le Roundup de Monsanto est interdit depuis 2015 « pour protéger la santé du peuple et la communauté paysanne ». En cause : les dégâts attribués à l'herbicide notamment sur le rein, et qui aurait



causé 20 000 décès. Marie-Monique Robin donne la parole à Channa Jayasumana, un docteur en pharmacologie qui a démontré la toxicité du glyphosate chez les riziculteurs sri-lankais :

« Le premier cas a été identifié dans l'hôpital d'Anurâdhapura en 1994. Et puis, à partir des années 2000, ce fut une véritable épidémie. Au début, les autorités l'ont baptisée "chronic kidney disease of unknown etiology" (maladie chronique rénale d'étiologie inconnue), parce que normalement les maladies rénales sont dues au diabète ou à l'hypertension, alors que les patients ne présentaient pas ces facteurs. [...] Nous avons d'abord mené une enquête auprès de plusieurs dizaines de patients. Et nous avons constaté que la maladie concernait des riziculteurs, surtout des hommes jeunes ou d'âge moyen, utilisant des pesticides et engrais chimiques et buvant l'eau de leur puits. En revanche, les habitants vivant dans la zone endémique mais consommant l'eau du réseau étaient épargnés par la maladie. Nous avons analysé l'eau des puits et avons noté qu'elle présentait des niveaux élevés de métaux lourds et des résidus de pesticides, principalement de glyphosate. »

Le chercheur a compris ce qui, dans les herbicides à base de glyphosate, abîme les reins : son pouvoir de chélation des métaux, c'est-à-dire sa capacité chimique à « attraper » et à diluer certains métaux dans l'eau. On ne le sait pas mais avant d'être un désherbant le glyphosate a été utilisé dans les années 1960 comme un... détergent pour détartrer les chaudières et les canalisations d'eau.

DES PLANTES AFFAIBLIES

Antibiotique : l'adjectif présente une connotation positive pour l'être humain. Mais le caractère anti-

En 2016, l'Argentine a utilisé 240 000 tonnes d'herbicides à base de glyphosate.

« LE ROUNDUP FACE À SES JUGES », de Marie-Monique Robin, (La Découverte/Arte Éditions, 285 pages), sera en librairies le 19 octobre. C'est aussi un documentaire, qui sera diffusé en avant-première et en exclusivité sur notre site www.nouvelobs.com dès le 10 octobre et sur Arte le 17 octobre à 20h55.



biotique du glyphosate, désormais connu, se révèle une catastrophe, comme le souligne le phytopathologiste américain Don Huber. En effet, il appauvrit les sols et a provoqué chez les plantes agricoles l'explosion de plus de 40 maladies :

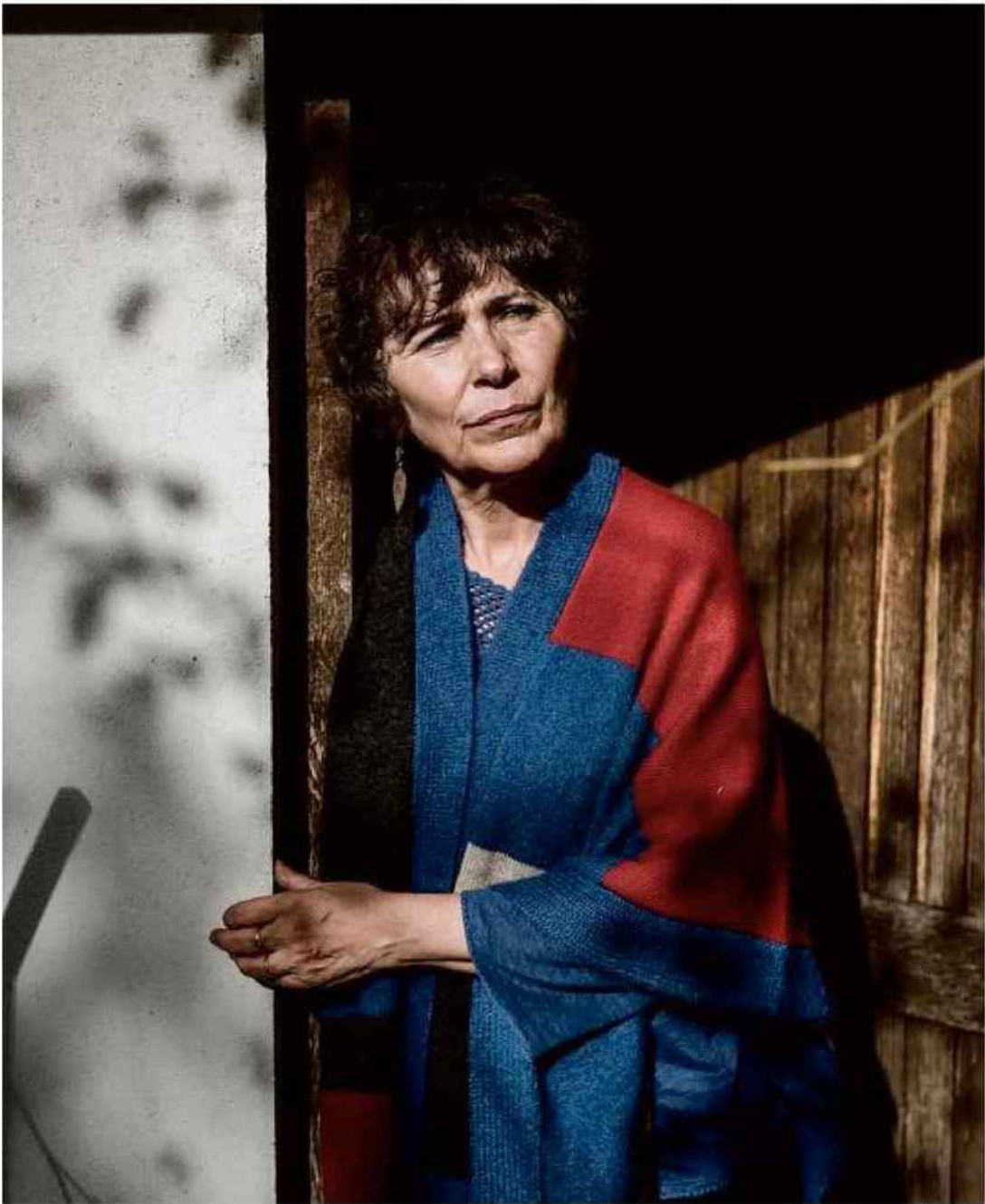
« En 2010, Monsanto a obtenu un brevet pour une fonction très méconnue de la molécule : celle d'antibiotique humain, capable de détruire de nombreuses bactéries, mais aussi des virus, des parasites ou des champignons. L'herbicide est donc aussi un biocide à très large spectre. Tous les organismes bénéfiques du sol qui aident la plante à résister aux maladies sont très sensibles à l'activité antibiotique du glyphosate, mais les agents pathogènes, comme les bactéries E. coli, les salmonelles, les listeria ou les clostridium, qui servent à faire des armes chimiques, sont tous résistants. Donc, quand nous appliquons du glyphosate dans nos champs, nous favorisons les organismes pathogènes et éliminons ceux qui sont capables de contrôler les maladies. »

Voilà un an, le chimiste allemand Bayer a lancé le rachat de Monsanto pour le montant astronomique de 66 milliards de dollars. Le nouveau groupe Bayer-Monsanto sera le leader mondial des OGM et des herbicides. L'opération attend encore le feu vert de la Commission européenne, prévu ce mois-ci. Personne ne connaît les clauses secrètes de ce contrat. Que prévoit ce dernier en cas de poursuite judiciaire ? La responsabilité pénale d'une entreprise ne se transmet pas forcément quand elle est absorbée par une autre. En clair, les victimes du Roundup pourraient un jour ne plus avoir personne vers qui se tourner pour demander réparation. ■



Robin des blés

Marie-Monique Robin Tenace, la journaliste d'investigation repart en guerre contre la firme Monsanto et le glyphosate.





«C'est l'une des molécules les plus dangereuses inventées par l'homme»

La journaliste Marie-Monique Robin soupçonne Monsanto d'organiser la fusion avec Bayer pour éviter les poursuites.

Auteure de l'enquête *le Monde selon Monsanto* (2008), Marie-Monique Robin sortira les 17 et 19 octobre un documentaire (Arte) et un livre (*la Découverte*), *le Roundup face à ses juges*, sur l'herbicide commercialisé par Monsanto, dont le principe actif est le glyphosate. Alors que les discussions sont en cours à l'échelle européenne sur la prolongation d'autorisation de commercialisation du produit et que le groupe allemand Bayer entend racheter l'américain, elle revient sur le combat juridique qui s'engage.

Les citoyens sont-ils conscients des enjeux liés au glyphosate ?

J'en doute. Il y a un déficit d'information manifeste. De nombreuses personnes, y compris des journalistes, pensent que le glyphosate est interdit en France. Cette confusion est liée à l'annonce, en 2015, de l'interdiction de la vente en libre-service du Roundup. Les gens pensent qu'on est à l'abri, or ce n'est pas du tout le cas. Le glyphosate est l'une des molécules les plus dangereuses jamais inventées par l'homme. Elle s'accumule dans les organismes vivants et agit à de très nombreux niveaux : c'est un cancérigène, un perturbateur endocrinien, un antibiotique et un chélateur de métaux [*qui les séquestre et les rend solubles, ndlr*]. Comme les maladies chroniques et les malformations congénitales se multiplient, les scientifiques se mobilisent et il y a de plus en plus d'études. C'est pour cela que le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) a pu classer le glyphosate comme «*cancérigène probable*» en 2015. La position de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa), qui continue de nier la toxicité de l'herbicide, est scandaleuse car elle repose, comme je le montre dans le film et le livre, sur une interprétation frauduleuse des données scientifiques.

Qu'est-ce que le Tribunal Monsanto, fil conducteur de votre documentaire ?

Il s'agit d'un tribunal citoyen organisé à La Haye en 2016, dont j'ai été la marraine.

L'idée était que des personnes qui s'estiment victimes puissent être entendues par de vrais juges. Ce tribunal a montré que le glyphosate affectait les sols, les plantes, les animaux, les humains... ce qui peut être une définition de l'écocide. Le but était également d'avoir un corpus juridique qui puisse servir à des actions en justice partout dans le monde. Au Sri Lanka, en France, aux États-Unis, en Argentine... des plaintes sont en train de se monter.

Les actions en justice contre Monsanto se multiplient ?

En 2011, dans *Notre Poison quotidien*, j'ai fait connaître l'affaire de Paul François [*un céréa-*

lier qui a engagé une bataille juridique contre Monsanto]. Cela va faire neuf ans qu'il est en procédure. C'est très lent, très dur, mais il faut le faire. Plus les actions se multiplieront, plus les pouvoirs publics seront obligés de sortir de leur silence. Et puis il reste une question : quid de la responsabilité pénale et juridique de Monsanto une fois absorbé par Bayer ? Si Monsanto disparaît, il n'y aura plus de recours. Sauf si la Commission européenne [*qui examine l'opération d'acquisition*]

pose des conditions. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un hasard du calendrier. Monsanto pourrait être en train d'organiser son autodissolution pour échapper aux actions en cours partout dans le monde. En attendant, on est certainement à la veille d'une réautorisation du glyphosate en Europe.

Recueilli par **AURÉLIE DELMAS**



MIKANI

INTERVIEW



Monsanto ou tard

Le Roundup face à ses juges
par Marie-Monique Robin
(La Découverte)

DEVINETTE : quel Etat a, le premier au monde, interdit le glyphosate, en janvier 2015 ? La Suède ? la Californie ? une autre contrée écolo ? Pas vraiment : c'est le Sri Lanka. A l'époque, son président n'a pas tourné autour du bidon : « *Cet herbicide est responsable d'un nombre croissant de patients souffrant d'une maladie chronique rénale* » et il a déjà « *tué 20 000 personnes* ». On se pince ! Mais, tel le nuage de Tchernobyl, l'hécatombe n'a pas franchi les frontières : la même année, les agences sanitaires de Bruxelles concluaient à l'innocuité du produit... Journaliste et documentariste, Marie-Monique Robin se serait bien épargnée de repartir à l'assaut de Monsanto, le géant des OGM et du Roundup, auquel elle a déjà consacré, en 2008, un film à vous couper l'appétit. Seulement, voilà : le sujet du glyphosate (le principe actif du Roundup) est aussi rebattu qu'incompris. Oubliez tout, changez d'échelle : ce poison est encore « *plus dangereux qu'on ne le pensait* », démontre l'auteure. Cette enquête détonante, en forme de voyage

guidé à travers le monde par des scientifiques reconnus, donne proprement le vertige. En Argentine, des villages imbibés de Roundup connaissent une explosion de cancers et de malformations. Au Salvador, ce pesticide – et d'autres avec lui – est interdit depuis septembre 2015, après une flambée de maladies rénales. Au Sri Lanka, l'épidémie a commencé dans les années 2000 : des riziculteurs buvant l'eau de leur puits étaient gravement intoxiqués. En cause, ont conclu les scientifiques du pays, la charmante capacité du glyphosate à séquestrer les métaux lourds. En face, Monsanto mène une guérilla sans merci pour dénigrer les chercheurs indépendants, acheter des experts ou infiltrer les agences sanitaires. En 2015, le Circ, l'agence onusienne sur le cancer, conclut que le glyphosate est cancérigène pour l'animal et cancérigène probable pour l'homme. Las ! la même année, l'Agence européenne de sécurité des aliments rend l'avis inverse. Depuis, une ONG l'a prouvé : des passages entiers du rapport européen plagiaient des études fournies... par l'industrie elle-même ! Un très mauvais plan(t)...

Isabelle Barré

● 278 p., 18 €.



Des livres, des albums photos, des jeux de société, un portrait de Barbara, une guitare et un piano, un cactus, une cheminée surmontée d'un grand miroir. Une belle fin d'après-midi d'automne, dans un pavillon de la banlieue parisienne que jouxte un jardin arboré. Le débit plutôt rapide, un peu saccadé, parfois entrecoupé de rires brefs, Marie-Monique Robin développe des raisonnements en trois points et illustre ses propos d'une foule d'«histoires absolument incroyables». Son intérieur respire une chaleureuse convivialité, à rebours de l'image de «grande solitaire» qu'on lui accole parfois parce que, croit-elle, elle fréquente aussi peu que possible les «pince-fesses» de journalistes.

Pourtant, avec les débats en cours à Bruxelles sur la prolongation d'autorisation du glyphosate, pesticide ultra-répandu et classé comme un «cancérogène probable», elle est invitée partout dans les médias. Après *le Monde selon Monsanto* (2008), où était décortiqué le fonctionnement de la multinationale reine des OGM et de l'agrochimie, Robin, 57 ans, récidive dans un documentaire diffusé sur Arte et un livre publié ce jeudi (La Découverte), *le Roundup face à ses juges*. C'est sous ce nom que la firme américaine vend son produit phare. L'année dernière, parrainant le tribunal citoyen contre Monsanto à La Haye, elle a remis le doigt dans l'engrenage. A cette occasion, des victimes du monde entier rencontrées en reportage ont témoigné des dangers du glyphosate.

La professionnelle est exigeante, rigoureuse. «*Les gens disent que j'ai un sale caractère. Ce n'est pas vrai du tout, se défend-elle, enroulée dans un châle de laine colorée. Je suis entière, je ne supporte ni les injustices ni le mensonge. Evidemment, cela fait que parfois je me demande comment on peut se regarder dans une glace. Dans ces cas-là, oui, je peux me fâcher.*»

Son éditeur, François Gêze, souligne son «*efficacité redoutable*» et sa «*volonté de creuser de manière méthodique et acharnée, jusqu'à trouver ce que les autres ne trouvent pas*». Marie-Monique Robin est, résume-t-il, «*une enquêtrice*

hors pair, souvent pionnière» dans ses combats, comme avec le livre et film *Escadrons de la mort, l'école française*, qui a permis les procès de nombreux militaires ayant pratiqué la torture en Argentine. Dans ses livres, une attention particulière est portée aux notes de bas de page, aux sources, à la bibliographie. «*Dans des sujets où tu prends des risques parce qu'il y a des intérêts privés très forts, il ne faut pas qu'il y ait de failles du tout. Parce qu'ils s'engouffrent dedans. D'où mon obsession du détail.*» En 1995, pour son documentaire prix Albert-Londres sur des voleurs d'organes d'enfants en Amérique du Sud, elle est accusée par le gouvernement colombien de bidonnage et doit se battre, longtemps, pour prouver son intégrité.

De sa voix éraillée, Marie-Monique Robin déroule. Dates, noms, lieux... tout ce qui est consigné dans ses calepins depuis des années est ancré dans sa mémoire. Pourtant, elle a vu du pays : au moins 130 voyages dans tous les pays d'Amérique du Sud, son «*continent de cœur*». Adolescente, elle s'intéresse depuis Gourgé, dans les Deux-Sèvres, à la théologie de la libération, un courant de pensée chrétien sud-américain, et aux questions de droits humains. La jeune fille est marquée par ce copain de ses parents, «*un "jaciste" [membre de la Jeunesse agricole chrétienne] parti en Argentine monter une coopérative et qui s'est fait emprisonner pendant la dictature*». Les géniteurs, des «*cathos de gauche*», sont encore si importants dans sa vie qu'elle en a vite les larmes aux yeux. Car pour celle qui est devenue agnostique, il y a d'abord des racines, profondes.

Des origines paysannes au moins depuis le XVI^e siècle jusqu'à son père qui s'est embarqué, avec enthousiasme, dans l'agriculture «*moderne*». Il lui conseille alors d'écrire sur les fiches de renseignements du collège qu'il est «*exploitant agricole*». Les Robin s'appliquent à cultiver «*du maïs intensif, à retourner les prairies, à mettre des pesticides partout. Ils avaient un gros élevage de vaches laitières... Le truc industriel total*».

Le fils prendra le relais sur l'exploitation, dans la même lignée. Et puis, un jour de 2008, Marie-Monique Robin réalise *le Monde selon Monsanto*. Le succès sera «*délirant*». Son enquête est traduite en 22 langues et présentée devant les Parlements de plusieurs pays. Le nid familial n'est pas épargné par la déflagration. «*Mon père et ma mère sont venus à Paris pour l'avant-première. La nuit qui a suivi, il a fait un infarctus, et quand le cardiologue lui a demandé s'il avait eu une émotion récemment, il a répondu : "J'ai vu le film de ma fille." Dans les jours qui ont suivi, mon frère m'a appelée et m'a dit : "Marie, on passe en bio."*» La voix se brise.

Si elle a envisagé de s'engager en politique, elle estime avoir «*plus d'impact*» avec ses livres et ses films pour changer les choses. Au printemps dernier, elle prend la parole dans deux meetings : Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon. Elle réclame alors avec d'autres un rapprochement des candidats avant de finalement donner sa voix à l'insoumis, par «*pragmatisme*», puis d'appeler à voter Macron contre le FN dans une tribune. On lui demande si elle est militante, elle tique : «*C'est l'industrie qui dit ça souvent.*» Puis se ravise : «*Si tu considères que militant vient du latin "militare" [être soldat, ndr], alors, oui, je pars en guerre contre les vérités établies, les mensonges institutionnels, la désinformation, les injustices, les inégalités, les violations des droits humains. Si c'est ça, on devrait tous être des militants, les journalistes. On peut dire que c'est ringard, prétentieux, arrogant.*» Par moments, la battante semble aspirer au repos du guerrier. «*Je trouve que je cours trop, il y a un truc qui ne va pas*», souffle-t-elle. Au début de la décennie 2010, elle traverse une «*grosse déprime*» liée à son sentiment que le monde avance vers «*l'effondrement global*». Mais elle se soigne. Toutes ses journées commencent par une demi-heure de sport, et elle essaie de consacrer du temps à la méditation de pleine conscience. L'enquêtrice hyperactive rêve de siestes, de cuisine pour les copains et de tricot. «*Je ne sais pas combien de temps je vais continuer*», s'ouvre-t-elle.

Elle glisse, à deux reprises, qu'après avoir terminé un prochain documentaire sur «*les territoires zéro chômeur*», elle n'exclut pas d'écrire un roman. Peut-être au cœur des Pyrénées-Orientales, dans la maison familiale de David Charrasse, son mari et père de ses enfants, omniprésent dans son discours. Ancien sociologue, celui qu'elle qualifie d'«*ours*» travaille avec elle depuis plusieurs années. Après notre entretien, on reçoit un message. Elle regrette de ne pas nous avoir emmenée dans son potager : «*Je viens de mettre en pots ma récolte de miel, et au congélateur pour l'hiver mes pots de soupe aux orties.*»

Par AURÉLIE DELMAS
Photo EDOUARD CAUPEIL

1960 Naissance.
1995 Prix Albert-Londres.
2008 *Le Monde selon Monsanto* (Arte Editions).
Octobre 2017 Sortie de *le Roundup face à ses juges* film (Arte) et livre (La Découverte-Arte Editions).



« Les manipulations de Monsanto »

DOCUMENTAIRE Marie-Monique Robin
fait le récit du procès de la firme.

ENVIRONNEMENT

« Le glyphosate, l'un des plus grands scandales sanitaires »

Prolongeant son enquête de 2008 sur les dangers des produits toxiques de la firme américaine Monsanto, Marie-Monique Robin démontre, dans un documentaire diffusé ce soir sur Arte (1), l'ampleur de la dangerosité de cet herbicide. Entretien.



Quelle est la genèse de ce documentaire ?

MARIE-MONIQUE ROBIN En 2014, j'ai été contactée par deux résidents suisses qui voulaient intenter un procès citoyen contre Monsanto. Je me disais que c'était fou, mais ils sont parvenus à me convaincre. Et je suis devenue la marraine de ce tribunal citoyen qui, grâce à une campagne de crowdfunding, a vu le jour en octobre 2016. Mais j'avais posé deux conditions : qu'il s'agisse d'un vrai tribunal, avec de vrais juges, de vrais experts et de vrais témoins. Et que celui-ci rende des avis qui permettent de faire évoluer la réglementation vers la reconnaissance du crime d'écocide par le droit international. Ce qui permettrait de poursuivre pénalement les dirigeants des firmes responsables.

En enquêtant à nouveau sur Monsanto, avez-vous fait des découvertes ?

MARIE-MONIQUE ROBIN Oui, j'ai découvert que le premier brevet accordé au glyphosate concernait son pouvoir de chélation de métaux. Il a été obtenu en 1964, par la multinationale américaine Stauffer Chemical, qui s'en servait pour détartre les chaudières et les canalisations d'eau. En 1970, il a été breveté comme herbicide. Et en 2010, Monsanto a obtenu un brevet pour sa fonction antibiotique. Du coup, lorsque le glyphosate est appliqué dans les champs, sa fonction de chélation prive les plantes et les mammifères de minéraux, et le facteur antibiotique détruit les bonnes bactéries et accroît la résistance des mauvaises. C'est un puissant biocide, qui en plus est un perturbateur endocrinien... Parmi les autres découvertes, on peut citer le cas de la maladie des reins qui touche les riziculteurs du Sri Lanka. Personne n'a jamais pris le risque de faire le lien avec le glyphosate.

La sortie de votre documentaire intervient au moment où l'Union européenne s'interroge sur la ré-homologation de l'herbicide pour dix ans. En France, le débat fait rage. Qu'en pensez-vous ?

MARIE-MONIQUE ROBIN C'est une reculade du gouvernement français. Cet été, Nicolas Hulot, le ministre de la Transition écologique, avait dit publiquement qu'il reprendrait la position de Ségolène Royal et s'opposerait à un renouvellement tout court. Il a suffi que 250 agriculteurs manifestent sur les Champs-Élysées pour que le gouvernement change de position. C'est grave. On est face à l'une des plus grandes reculades sanitaires, sachant que la pro-



Des riziculteurs sri-lankais atteints d'une maladie rénale liée à la présence de glyphosate dans l'eau potable. M2R Films

tabilité d'y être exposé est constante : on trouve des résidus de glyphosate absolument partout, dans les sols, dans l'eau, dans les aliments, etc.

Une grande partie du monde agricole défend pourtant l'utilisation de l'herbicide. Comment l'expliquez-vous ?

MARIE-MONIQUE ROBIN On a menti aux paysans en leur faisant croire que ce produit était biodégradable, ce qui est absolument faux. Certains pensent que s'ils l'utilisent à de très petites doses, ce n'est pas grave. Le problème, c'est que les agriculteurs sont très mal informés. Et quand on voit que la FNSEA, le principal syndicat agricole, reprend les arguments des agences de réglementation disant qu'il n'y a pas de danger...

Alors qu'en 2015, le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) a déclaré



Marie-Monique Robin
Journaliste,
réalisatrice

ce pesticide « cancérogène probable », les agences de santé américaines ou européennes continuent de communiquer sur son innocuité. Comment expliquer qu'il y ait encore débat sur sa toxicité ?

MARIE-MONIQUE ROBIN On est face à une manipulation scientifique de grande ampleur. Les agences de santé trichent, voire falsifient les rapports au profit de Monsanto, alors que des documents récemment déclassifiés de la firme attestent qu'elle en connaît les dangers.

La position de l'Efsa (agence européenne de sécurité des aliments), qui continue de nier la toxicité de l'herbicide, est scandaleuse, car elle repose sur une interprétation frauduleuse des données scientifiques. On risque fort de déboucher sur une crise majeure des institutions. Il va falloir revoir de fond en comble ces agences.

Qu'advient-il de la responsabilité pénale et juridique de Monsanto, si cette dernière est rachetée par Bayer ?

MARIE-MONIQUE ROBIN La fusion entre les deux firmes n'est pas encore confirmée. La Commission européenne est censée donner son avis en janvier 2018, notamment sur le risque de monopole. Mais notre plus grande crainte, c'est que Monsanto ne soit en train d'organiser sa disparition pour échapper à toutes les poursuites judiciaires en cours dans le monde. Et si Monsanto disparaissait, il n'y aurait plus de recours. Sauf si la Commission européenne pose des conditions et que Bayer assume la responsabilité et les procédures en cours et à venir.

**ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
ALEXANDRA CHAIGNON**

(1) Le Roundup face à ses juges diffuse ce soir sur Arte à 20h 50 C'est également un livre de Marie-Monique Robin coédité par Arte Éditions et La Découverte 18 euros



Accusé glyphosate, levez-vous !



Épandage de Roundup en Argentine. M2R Films

Élargissant le champ du débat européen sur l'autorisation de la molécule pour désherber, cette nouvelle enquête de Marie-Monique Robin interroge des victimes et experts à travers le monde.

Ils vivent en Argentine, au Sri Lanka, aux États-Unis ou en France. Mais ces citoyens, qui ont témoigné en 2016, aux Pays-Bas, devant les juges du « tribunal Monsanto » (1), racontent tous la même histoire : celle de la maladie, des soupçons contre l'herbicide Roundup breveté par la firme, le sentiment d'impuissance, aussi, tant que les victimes restent isolées. C'est d'ailleurs la grande force du dernier documentaire de Marie-Monique Robin que de propulser le combat contre le glyphosate (la molécule active du Roundup) dans une dimension internationale. Car, en face, Monsanto s'est toujours joué des frontières.

Pour ce documentaire, réalisé plusieurs années après « Le monde selon Monsanto » et « Notre poison quotidien », Marie-Monique Robin a donc tout à la fois posé sa caméra à La Haye, dans l'enceinte du tribunal citoyen (dont elle est la marraine) et parcouru la planète, retrouvant les témoins dans leur lieu de vie : des mères à la maison ou à l'hôpital avec leur enfant atteint de malformations, des riziculteurs dans leurs champs, des éleveurs, des scientifiques, etc.

Certes, un film, si poignant et étayé soit-il, ne saurait suffire à conclure. Et, dans le domaine complexe de la toxicologie, les débats d'experts sur le lien entre exposition au glyphosate et maladies ne sont pas près de s'éteindre. Il n'empêche. Peut-on se contenter des dénégations de Monsanto, alors même que la molécule est classée comme « cancérogène probable » par le Centre international de recherche sur le cancer ? Sur-tout quand la crédibilité de plusieurs

Peut-on se contenter des dénégations de Monsanto, alors même que la molécule est classée comme « cancérogène probable » ?

agences de régulation est mise en doute, comme le rappelle le documentaire. Mais au-delà de ces condamnations, c'est bien nous – consommateurs et citoyens, parties prenantes du modèle agrochimique dominant – que la réalisatrice interpelle.

Marine Lamoureux

Le Roundup face à ses juges, mardi à 20 h 55 sur Arte. La sortie d'un ouvrage éponyme accompagne celle du documentaire : une co-édition La Découverte/Arte édition, 288 p., 18 €.

(1) Pour en savoir plus sur cette initiative citoyenne : www.fr.monsantotribunal.org

Monsanto : un réquisitoire accablant



La réalisatrice Marie-Monique Robin aborde avec pédagogie les ravages du Roundup



C'est un crime contre l'humanité qui fait moins de bruit qu'un conflit militaire ou qu'une attaque terroriste. Le poison, ici, passe par la terre, le végétal, l'eau et atteint les êtres vivants silencieusement. Qui plus est, le répandre est la plupart du temps toléré, voire encouragé. Cet agent mortel, c'est le glyphosate, la molécule active d'un puissant herbicide, le Roundup, commercialisé par Monsanto et le plus vendu au monde.

Du 14 au 16 octobre 2016 s'est tenu, à La Haye (Pays-Bas), le procès de la firme américaine Monsanto, un procès citoyen consultatif conduit par cinq magistrats professionnels, sous la présidence de Françoise Tulkens, ex-juge à la Cour européenne des droits de l'homme. Et c'est à partir de ce procès hautement symbolique que la réalisatrice Marie-Monique Robin a filmé une nouvelle charge contre la firme Monsanto.

Diffusé un an après le procès de La Haye, *Le Roundup face à ses juges* fait suite à plusieurs documentaires de la journaliste d'investigation, qui a reçu le prix Albert-Londres en 1995 : *Le Monde selon Monsanto* (film et livre en 2008), *Notre poison quotidien* (film et livre en 2011), d'après l'affaire de Paul François, le céréalier français qui s'est opposé à Monsanto.

Le propos est donc engagé et les premières images ne laissent pas place au doute. Dans les rues de New York, des manifestants crient leur colère face au géant américain, " *symbole d'un modèle agro-industriel qui menace la santé des êtres vivants et l'intégrité des écosystèmes* ". Mais Marie-Monique Robin évite l'écueil d'une démarche militante trop marquée. De même que le procès se voulait pédagogique, le film montre, explique, décortique. Du Sri Lanka à l'Argentine, des Etats-Unis à la Norvège en passant par la France, le téléspectateur est emmené à la rencontre des victimes de l'herbicide. Les images sont sobres, simples mais implacables.

A l'arrivée, les témoignages des victimes, livrés dans la grande salle du tribunal citoyen de La Haye ou confiés dans l'intimité de leurs fermes ou demeures, dressent un réquisitoire accablant. Malformations des enfants, cancers, maladies respiratoires ou rénales, destructions environnementales, décès prématurés et longtemps inexpliqués : les ravages du Roundup et des génériques employés comme herbicides et déversés par centaines de milliers de tonnes chaque année sur la planète sont immenses.

" Génocide silencieux "

La séquence dans laquelle Marie-Monique Robin nous permet de suivre l'enquête sanitaire menée dans la ville argentine de Basavilbaso par des dizaines d'étudiants et de professionnels de santé est incroyablement efficace. Les habitants témoignent les uns après les autres des dégâts et les mots claquent : " *modèle assassin* ", " *génocide silencieux* "...

La démonstration est bienvenue, alors que la Commission européenne doit décider, le 25 octobre, de renouveler ou non la licence du glyphosate, classé " *non cancérogène* " par l'EFSA, l'Autorité européenne de sécurité des aliments, alors qu'il a été déclaré, en mars 2015, " *probablement cancérogène* " par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), et reconnu comme tel par des études scientifiques secrètes commanditées par Monsanto.

La bataille fait rage entre les pays favorables à l'autorisation et ceux qui s'y opposent, tels la France, l'Autriche et l'Italie, sur fond de lobbying actif. Une majorité qualifiée est nécessaire pour valider ou infirmer la proposition de la Commission de prolonger pour dix ans l'autorisation, soit seize Etats sur vingt-huit représentant au moins 65 % de la population de l'Union européenne.

Loin des tractations bruxelloises, les victimes de Monsanto montrent, elles, les dégâts qu'ont engendrés des expositions répétées aux herbicides. Aux dégâts physiques, aux handicaps à vie, s'ajoute la colère face au déni de la marque, aux expertises mensongères et grassement rétribuées qui sont opposées aux victimes. " *La toxicité aiguë du glyphosate est très nettement moins élevée que celle de produits courants comme la caféine ou le sel* ", indique un argumentaire (" Coupons l'herbe sous le pied à quelques idées reçues ") présenté sur le site de Monsanto et filmé par Marie-Monique Robin.

Le 18 avril, le Tribunal international Monsanto livrait ses conclusions : " *Monsanto n'agit pas en conformité avec les droits humains fondamentaux* ". La firme américaine spécialisée dans les biotechnologies agricoles se livre à des pratiques " *qui ont de graves répercussions sur l'environnement* ", ont estimé les juges, après

avoir entendu des dizaines de témoignages et compulsé de nombreuses expertises.

Ce qui n'est donc pas un jugement mais un avis devrait permettre, espèrent les organisateurs du procès de La Haye, d'asseoir le nouveau crime d'écocide et d'aider les Etats à mieux faire respecter les droits fondamentaux que sont la santé, l'alimentation et l'accès à une information indépendante. Le téléspectateur, lui, grâce à l'excellent travail de Marie-Monique Robin, a 90 minutes pour se faire son jugement.

Rémi Barroux

© Le Monde

◀ **article précédent**

Ukrainiens, Russes et Américains...

article suivant ▶

TF1

LE DEVOIR

LIBRE DE PENSER

Monsanto entre poison, mensonges et impunité

Pour Marie-Monique Robin, la magnitude du scandale sanitaire du glyphosate est supérieure à celui de l'amiante

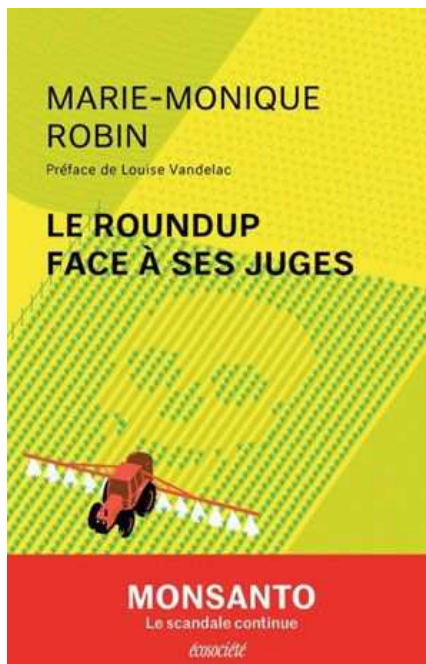
27 janvier 2018 | Sarah R. Champagne | Livres



Photo: iStock

Plus de 1,5 million de kilogrammes de l'herbicide Roundup ont été épandus au Québec en 2015.

C'est à n'y rien comprendre. Des centaines de nouvelles études scientifiques ont convaincu le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), lié à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de classer en 2015 le glyphosate, vendu depuis 1975 sous la marque Roundup par le géant des biotechnologies et des pesticides Monsanto, dans la catégorie « cancérogène probable ». Or, comme bien d'autres instances réglementaires à travers le monde, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada a reconduit malgré tout son approbation pour l'utilisation du glyphosate, sur



tout le territoire, et ce, pour une nouvelle période de quinze ans.

« L'histoire se répète et ceux qui sont censés prendre des décisions ne s'en émeuvent pas, commente l'essayiste et documentariste Marie-Monique Robin. Nous avons un vrai problème institutionnel, et des deux côtés de l'Atlantique. »

Dix ans après son explosif *Le monde selon Monsanto*, enquête à charge contre l'opacité et les manigances de la multinationale américaine, la militante reprend son bâton de pèlerin pour dénoncer les graves manques de transparence et l'aveuglement des autorités en ce qui concerne ce produit toxique. Cette fois, c'est le « scandale sanitaire » du Roundup qu'elle place au coeur d'une démonstration patiente et rigoureuse, qui prend aussi la forme d'un documentaire, pour lequel aucune date de diffusion n'a encore été fixée au Québec.



Photo: Solène Charasse

Marie-Monique Robin

Le Roundup face à ses juges offre une synthèse retentissante de la désinformation massive, de la guerre d'expertises scientifiques où les dés sont pipés par une multinationale qui défend mordicus un « poison ». Ce « poison », le glyphosate, est le principe actif du célèbre

herbicide Roundup, dont plus de 1,5 million de kilogrammes ont été épandus au Québec en 2015, autant dans les jardins d'ornement que dans la production agricole de maïs, de soya et de canola génétiquement modifiés, les fameux OGM.

Les manoeuvres de la multinationale y sont comparées à celles de l'industrie du tabac et de l'amiante. La catastrophe est cependant « d'une magnitude sans doute bien supérieure à celle du scandale de l'amiante. Car, à la différence de l'amiante, le glyphosate est partout : dans l'eau, les sols, l'air, la pluie et les aliments », résume l'auteure dès les premières pages.

« De vrais juges ont émis un avis juridique d'autorité, un avis véritablement fondé en droit très argumenté et qui a donc une valeur juridique »

Marie-Monique Robin

Le coeur de son enquête prend comme fil conducteur le vrai faux procès que des représentants de la société civile ont mis en place en octobre 2016 à La Haye, aux Pays-Bas. Bien plus qu'un exercice de thérapie collective ou un événement faisant oeuvre de pédagogie, le Tribunal international Monsanto s'est déroulé devant des juges réels, insiste en entrevue par Skype Mme Robin : « De vrais juges ont émis un avis juridique d'autorité, un avis véritablement fondé en droit très argumenté et qui a donc une valeur juridique. » Rappelons qu'elle est la cofondatrice de ce tribunal, avec l'ancienne ministre française de l'Environnement Corinne Lepage.

En plus d'alerter l'opinion, le but avoué était de faire reconnaître le crime « d'écocide » par le droit international, ou du moins de faire cheminer l'idée que la destruction des écosystèmes pourrait être passible de poursuites criminelles. Monsanto a refusé de comparaître à ce procès simulé. Le géant a renvoyé l'essayiste à une dizaine de liens sur Internet, dont des vidéos promotionnelles, en guise d'entrevue. Or, si l'empoisonneur était absent, des témoins du monde entier, eux, y ont montré leurs visages pour éclairer et humaniser un propos qui reste toujours très spécialisé malgré les efforts de vulgarisation.

Des campements sanitaires



Photo: iStock

En Argentine, des médecins mènent des « campements sanitaires » durant lesquels ils font du porte-à-porte systématique, localité par localité, afin de dresser un profil épidémiologique de territoires avoisinant les zones d'épandage massif du glyphosate. Le constat est sans appel, la « sojaisation » de la campagne — et son corollaire, l'utilisation de Roundup de Monsanto — a fait croître les cas de cancers, d'asthme, de malformations congénitales. Le Sri Lanka a été le premier pays au monde à interdire le glyphosate en 2015. Lors de l'annonce, le nouveau président, Maithripala Sirisena, a justifié sa décision : « L'herbicide était responsable d'un nombre croissant de maladies chroniques rénales [affectant] 15 % de la population en âge de travailler dans les régions du nord et a déjà tué 20 000 personnes », peut-on lire dans *Le Roundup*...

En France, aux États-Unis, les liens entre le pesticide et la maladie se révèlent également et se font écho : « Tous ces gens qui ne se connaissaient pas, venus raconter des histoires très similaires, avec les mêmes pressions, la même impossibilité d'obtenir réparation », note Mme Robin.

Il a fallu une poursuite judiciaire en France, qui a duré six ans, pour forcer Monsanto à retirer les expressions mensongères « biodégradables » et « laisse le sol propre » des étiquettes du Roundup. C'était en 2007, nous renseigne Marie-Monique Robin, et les stratégies « d'occultation systémique » étaient déjà bien en place, ajoute-t-elle, tout en indiquant avoir depuis longtemps fait la démonstration des « manipulations dont est capable Monsanto pour maintenir ses produits sur le marché ». Manipulations qui ont été révélées avec force dans les Monsanto Papers, ces milliers de pages de documents déclassifiés dans la foulée d'une action collective intentée en Californie contre Monsanto. La poursuite a été

motivée par la décision de l'OMS de placer le glyphosate sur sa liste des cancérrogènes probables pour l'humain, aux côtés des créosotes, des moutardes azotées et du chlorure de benzyle.

L'inertie des gouvernements quant à la substance y est en partie expliquée, avec au coeur de cette manipulation le sacro-saint secret commercial, qui, pour protéger le monde des affaires, peut parfois mettre en péril la santé humaine et environnementale. Mme Robin cite l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), qui a reconduit récemment l'homologation du glyphosate pour cinq ans, elle aussi en se basant en partie sur des études issues de l'industrie, dont on ne sait rien : « Les données toxicologiques qui doivent protéger les humains devraient être accessibles à tout le monde, affirme l'essayiste. Or, on ne sait pas qui sont les experts qui ont signé le rapport qui a servi de base à l'EFSA », rendant par le fait même difficile la vérification des potentiels conflits d'intérêts.

Du côté de l'industrie

Pourquoi tant de secrets si Monsanto est convaincu que son produit est « plus inoffensif que le sel de table », dicit son propre slogan ? Sans doute parce que l'inertie contamine tout le monde, à commencer par les instances autoritaires, s'insurge Mme Robin.

Et du côté de l'industrie ? C'est *business as usual*, comme on dit ! Monsanto a été acheté par le géant allemand Bayer pour la pharaonique somme de 81 milliards de dollars canadiens en 2016. Un mariage au prix exorbitant qui donne à ces deux géants devenus un tout les clés pour contrôler la chaîne agroalimentaire entière, des semences à l'assiette. « Avec, en prime, une panoplie de médicaments censés soigner les paysans et consommateurs malades à cause des poisons agricoles qui contaminent l'environnement », écrit l'essayiste.

Comment agit le glyphosate ?

Mis en vente en 1975, il s'agit d'un herbicide qui détruit les mauvaises herbes, ennemies des agriculteurs, mais le spectre de son action ne s'arrête pas là. Il se définit comme une substance totale foliaire systémique, ou non sélective en d'autres mots, qui tue presque toutes les plantes sur son passage, sauf celles modifiées génétiquement (OGM) pour résister. Une combinaison semences transgéniques-Roundup, qui est la pierre angulaire du modèle économique de Monsanto.

Le Roundup face à ses juges

Marie-Monique Robin, Éditions Écosociété, Montréal, 2018, 256 pages



France

Elle coupe l'herbe sous les pieds de Monsanto

Son travail a contribué à faire du glyphosate, un enjeu de santé publique. Dans *Le Roundup face à ses juges*, Marie-Monique Robin demande l'interdiction de l'herbicide le plus vendu au monde.

Rencontre

Même nervosité. Même intensité dans la voix pour arracher la conviction de son interlocuteur. Il y a dix ans, c'était au téléphone pour parler de son livre *Le monde selon Monsanto*. Aujourd'hui, la rencontre a lieu à la terrasse d'un café parisien. Épaules enveloppées dans un châle, veste en cuir noir et débit de mitraillette. La journaliste spécialisée dans les enquêtes au long cours flingue toujours avec la même rage. Et cette fois encore, Monsanto se trouve dans sa ligne de mire.

Dans une nouvelle enquête, elle dénonce le produit phare du géant de l'agrochimie américain qui s'apprête à passer sous la coupe de l'Allemand Bayer. *Le Roundup face à ses juges* fait un carton. À peine sorti, il fait déjà l'objet d'une réédition. Il y a dix ans, c'était une question technique. « **Aujourd'hui, tout le monde en parle dans sa cuisine** », dit-elle à propos de l'herbicide le plus vendu dans le monde.

« On est tous concernés »

L'Europe se déchire sur l'opportunité de renouveler ou pas son homologation. La Commission y était favorable pour dix ans. Tollé des députés européens qui demandent son interdiction avec une période de transition de cinq ans. Et pour finir, cette semaine, aucune décision pour un produit dont l'homologation expire à la fin du mois de décembre.

Sur la scène politique, l'affaire tourne à la confusion. Le Parlement européen avait demandé à Monsanto de s'expliquer. L'entreprise a décliné. Exprimant « **la crainte de voir son intégrité remise en cause** ». Pour Marie-Monique Robin, on ne pourra pas dire qu'on ne savait pas. « **C'est l'un des plus grands scandales de l'histoire industrielle. Incroyable qu'on en soit encore à tergiverser.** » Comme l'amiante ? « **C'est encore plus grave. Tout le monde est concerné.** »

Risques pour l'environnement, la



Marie-Monique Robin se bat pour faire interdire l'herbicide Roundup.

santé : dans les plaines américaines du Midwest, en Argentine, au Sri Lanka... la journaliste d'investigation accumule les données depuis dix ans. Un discours conforté par les témoignages de médecins, mais aussi de scientifiques dont l'avis ne suffit cependant pas à convaincre les autorités sanitaires chargées d'aider les

pouvoirs publics à prendre leurs décisions.

Le Centre international de recherche contre le cancer (CIRC) a classé le glyphosate, la matière active du Round-up, « **cancérogène probable** ». Pas l'EFSA, l'Autorité européenne de sécurité des aliments. En France, l'Anses (Agence nationale de

sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) pèse ses mots et laisse place à toutes les hypothèses dans un avis rendu en février 2016. « **Au vu du niveau de preuve limité, une classification en catégorie 1A ou 1B (cancérogène avéré ou probable pour l'être humain) ne peut être proposée, mais une classification en catégorie 2 (substances suspectées d'être cancérogènes pour l'homme) peut se discuter.** » Un robinet d'eau tiède, s'agace cette fille de paysans des Deux-Sèvres.

Goût de l'engagement

De ses racines dans une famille de six enfants, Marie-Monique Robin a gardé le goût de l'engagement. Et pratique un journalisme de dénonciation : son travail d'enquête dans *Escadrons de la mort, l'école française* a contribué à faire condamner d'anciens tortionnaires de la dictature argentine. Mais aussi un journalisme de proposition : avec *Les moissons du futur*, elle plaide la cause de l'agroécologie. Même sensibilité aujourd'hui avec le travail conduit autour de Territoires sans chômage, une initiative portée par ATD quart-monde. Sans renoncer pour autant à son combat contre le glyphosate.

Le rachat de Monsanto par l'Allemand Bayer ne la rassure pas. Car Marie-Monique Robin y voit la possibilité pour les Américains de se défaire de leurs responsabilités. « **C'est ce qui s'est passé après l'explosion à Bhopal, en Inde, dans une usine fabriquant des pesticides.** » L'accident fit plusieurs milliers de victimes. Union Carbide est ensuite passée sous le contrôle de Dow Chemical qui a refusé d'endosser la responsabilité. « **C'est le scandale qui guette l'Europe.** »

Patrice MOYON.

Le Roundup face à ses juges, Éditions La Découverte-Arte, 288 pages, 18 €.

Le film tourné pendant ce travail d'enquête peut être visionné sur Arte.tv/fr

**deux-sèvres | actualité****environnement**

Glyphosate : le long combat de Marie-Monique Robin

Réalisatrice du film « Le Roundup face à ses juges », la journaliste, originaire de Gourgé, tire encore la sonnette d'alarme sur les dangers de la molécule.

Neuf ans après « Le Monde selon Monsanto », Marie-Monique Robin sort « Le Roundup face à ses juges », un documentaire et un livre au moment où l'Union européenne débat sur la prolongation ou non d'autoriser le glyphosate. Engagée dans un marathon médiatique, la journaliste de 57 ans, native de Gourgé, a présenté son film en avant-première, le 7 octobre, à Parthenay, dans le cadre de l'Éco-festival ça marche !

Après « Qu'est-ce qu'on attend » évoquant une alternative citoyenne, pourquoi revenir avec un film sur les pesticides ?

Marie-Monique Robin : « Je ne voulais plus vraiment faire ce genre de film. J'étais plutôt dans une phase pour montrer des alternatives. Mais en 2014, deux Suisses, qui avaient vu « Le Monde selon Monsanto », m'ont demandé d'organiser un procès contre la firme américaine. Cela paraît incroyable, mais finalement le Tribunal international Monsanto s'est tenu les 15 et 16 octobre 2016 à La Haye, avec des vrais juges, des vraies victimes, des vrais témoins. Naturellement, je me suis dit qu'il fallait filmer tout ça. J'étais chargée de sélectionner les personnes auditionnées. J'ai fait mon travail d'investigation et après je suis allée les filmer au Sri Lanka, en Argentine, aux États-Unis, en France... »

Qu'avez-vous découvert lors de votre enquête ?

« Que le glyphosate est l'une des molécules les plus toxiques ja-



Marie-Monique Robin certifie que le glyphosate « est l'une des molécules les plus toxiques jamais inventées par l'homme ».

mais inventées par l'homme. Il agit à très faible dose, pollue les rivières et rend malade les sols, les plantes, les animaux et les humains partout dans le monde. En 2015, le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS, l'a d'ailleurs classé comme cancérigène probable pour l'homme. »

Des exemples ?

« Toutes les études scientifiques

montrent que cette molécule est tératogène ; en cas d'exposition, elle provoque des malformations congénitales en début de grossesse, comme pour le garçon de la Française que j'ai interrogé. Au Sri Lanka, j'ai découvert que plus de 30.000 agriculteurs sont morts de maladie rénale à cause du glyphosate, accumulé dans les nappes phréatiques. Des vétérinaires américains et allemands ont aussi montré que les résidus

de glyphosate retrouvés sur le soja transgénique, importés des États-Unis ou d'Argentine pour nourrir nos élevages intensifs, provoquent des maladies très graves chez des animaux. »

En plein débat sur son renouvellement ou non par l'Union européenne, faut-il interdire le glyphosate ?

« Bien sûr, il faut l'interdire. C'est un gros problème de santé publique. C'est très dangereux, y compris pour les agriculteurs. Ce que je pense et je l'ai dit récemment à Nicolas Hulot, il faut proposer des alternatives, avoir le courage de leur expliquer la vérité sur cette molécule. Cela prend un peu de temps, mais il faut aller vers un modèle d'agro-écologie. »

Le sujet semble faire l'objet d'une prise de conscience...

« Il y a tout un ensemble, comme Le Monde avec ses « Monsanto papers », qui montrent comment Monsanto a manipulé les agences de réglementation et caché des informations. Ils ont pu le démontrer grâce aux mails et rapports internes déclassifiés de l'entreprise. Nous sommes face à un vrai problème de transparence, de mensonge organisé autour d'une molécule qui est l'herbicide le plus vendu au monde. C'est très inquiétant. »

Propos recueillis
par Édouard Daniel
nr.parthenay@nrco.fr

point chaud**Un documentaire en tournage à Mauléon**

En parallèle à son travail sur le glyphosate, Marie-Monique Robin tourne, depuis mai 2015, un film sur l'expérimentation « Territoires zéro chômeur » à Mauléon. De la genèse du projet

à la création de l'entreprise à but d'emploi, la journaliste s'intéresse à la transformation des chômeurs. Le tournage s'achèvera au printemps pour une sortie éventuelle fin 2018.

« Le Roundup face à ses juges », diffusion du documentaire mardi 17 octobre, à 20 h 50, sur Arte. Sortie du livre le jeudi 19, aux éditions La Découverte.



« Avec le glyphosate, on est face à une crise institutionnelle »

Santé. Marie-Monique Robin dénonce l'extrême dangerosité du produit dans un livre. Comment réagissez-vous à la décision des États membres de l'Union Européenne de prolonger l'autorisation du glyphosate de cinq ans ? C'est un scandale. Je pense qu'on est face à une crise institutionnelle grave. Les lobbys ont gagné la partie. On connaît tous désormais les pratiques de Monsanto, la triche, les mensonges... Évidemment, on pourrait se dire qu'une prolongation de cinq ans, c'est une demi-victoire car Monsanto en demandait quinze, mais en fait, cela laisse le temps à la firme de mettre au point un nouvel herbicide. Elle nous a déjà fait le coup en 1974, en mettant sur le marché le Roundup pour remplacer le 2,4,5 T, son défoliant à la dioxine, utilisé au Vietnam sous le nom d'agent orange, que l'on venait d'interdire. Quant à la décision du gouvernement français de limiter l'autorisation à trois ans, j'appelle cela une reculade. Cet été, Nicolas Hulot avait dit publiquement qu'il reprendrait la position de Ségolène Royal et s'opposerait à un renouvellement tout court. Il a suffi que 250 agriculteurs manifestent sur les Champs-Élysées pour que le gouvernement change de position. C'est grave. Une grande partie des agriculteurs défend l'utilisation du glyphosate. Que leur répondez-vous ? On peut leur dire de réfléchir au paradoxe qui veut que le glyphosate soit déjà interdit dans les collectivités locales et aux particuliers en 2019. Eux auraient droit de continuer à s'empoisonner ? On a menti aux paysans en leur faisant croire que ce produit était biodégradable, ce qui est absolument faux. Certains pensent que s'ils l'utilisent à de très petites doses, ce n'est pas grave. Ils attendent le nouveau produit qu'on interdira à nouveau dans vingt ans, merci pour nos enfants ! Quand on voit que la FNSEA reprend les argumentations des agences de réglementation disant que le glyphosate n'est pas dangereux, on croit rêver... Le problème est que la FNSEA est liée aux coopératives qui gagnent des millions en vendant des produits phytosanitaires, que pour ma part, j'appelle des poisons agricoles. Mais je pense qu'un jour les agriculteurs se retourneront contre la FNSEA. Vous parlez d'un des plus grands scandales sanitaires de notre époque... Oui, cela fait dix ans que je travaille sur le sujet et j'ai découvert que le premier brevet accordé au

glyphosate a été obtenu en 1964 par la multinationale américaine Stauffer Chemical, qui s'en servait pour détartrer les chaudières et les canalisations d'eau. Le glyphosate est un chélateur de métaux. En 1970, il a été breveté comme herbicide. Et en 2010, Monsanto a obtenu un brevet pour sa fonction antibiotique. Du coup, lorsque le glyphosate est appliqué dans les champs, sa fonction de chélation prive les plantes et les mammifères de minéraux, et le facteur antibiotique détruit les bonnes bactéries et accroît la résistance des mauvaises. C'est un puissant biocide qui, en plus, est un perturbateur endocrinien... Toutes ces données ont été ignorées par les agences de réglementation, alors qu'elles induisent des conséquences majeures de santé publique. La position de l'Autorité européenne de sécurité des aliments qui continue de nier sa toxicité est scandaleuse, car elle repose sur une interprétation frauduleuse des données scientifiques. Pensez-vous que les citoyens soient conscients des enjeux de cette bataille autour du glyphosate ? Quand on voit que le marché du bio a une croissance à deux chiffres, on se dit qu'il y a une prise de conscience. Mais les citoyens ne se rendent pas encore totalement compte que le glyphosate est une des molécules les plus dangereuses jamais inventées par l'homme. Elle s'accumule dans les organismes vivants et agit à de très nombreux niveaux. Ce n'est pas qu'un problème agricole qui mettrait en danger ses utilisateurs ou ceux qui vivent près des zones d'épandage. Le glyphosate est partout : dans l'air, les aliments, l'eau, y compris de pluie. Même en ville, quand vous mangez l'un des 378 aliments susceptibles de contenir des résidus de cet herbicide. Toutes les populations européennes et nord-américaines en sont imprégnées. RECUEILLI PAR LAURE JOANIN "Le Roundup face à ses juges" (Éditions la Découverte/Arte Éditions), 18 euros, 274 pages. « Un scandale » pour Marie-Monique Robin. SOLENE CHARRASSE

Monsanto accusé de donner la mort

Procès Victimes et experts témoignent contre le Roundup. La Une, 20h25.

Les enquêtes de Marie-Monique Robin sont désormais attendues par la société civile. Depuis la diffusion du documentaire "Le Monde selon Monsanto", la journaliste et réalisatrice fait figure de David face au Goliath industriel. Il y a 10 ans, la lauréate du Prix Albert-Londres avait mené une enquête d'envergure pour nous montrer comment cet empire de l'agroalimentaire s'était bâti à grands coups de force et de pression. Monsanto l'un des premiers semenciers de la planète, le leader mondial des OGM et du Roundup, l'herbicide le plus vendu au monde, s'est retrouvé à La Haye, en octobre 2016.

Un tribunal international à La Haye

Deux ans plus tôt, deux citoyens suisses avaient proposé à Marie-Monique Robin de parrainer cette idée de Tribunal international. La journaliste avait alors filmé les victimes venues de France, d'Argentine, des Etats-Unis, du Sri Lanka pour témoigner des effets du glyphosate, la très toxique molécule active du Roundup : corps et visages monstrueusement déformés, malformation à la naissance, cancers, maladies rénales, respiratoires... A la barre, les experts ont ainsi pu démontrer comment le pulvérisateur d'herbicide omniprésent dans l'eau, l'air, la terre et les aliments apporte la mort. Déclaré en mars 2015 "cancérogène probable" par le Centre international de recherche sur le cancer, le glyphosate est reconnu comme tel par des études scientifiques secrètes... commanditées par Monsanto, qui a refusé de comparaître devant ce Tribunal.

Jugé pour crime d'écocide

Le 18 avril dernier, à La Haye, les juges ont rendu leur opinion juridique.

"Ils ont considéré que Monsanto n'agit pas en conformité avec les droits humains fondamentaux. Ils ont recommandé que le crime d'écocide, c'est-à-dire le crime contre les écosystèmes, soit inclus dans le statut de Rome qui fonde la cour pénale internationale de la Haye aux côtés des crimes contre l'humanité, de génocides, de guerre et d'agression. Ils ont estimé que si l'écocide était reconnu par le droit international, le glyphosate pourrait être considéré comme un outil de ce crime", conclut la réalisatrice qui développe l'enquête dans l'ouvrage "Le Roundup face à ses juges" à paraître le 19 octobre à La Découverte/Arte.

Mercredi dernier, les parents du petit Thomas, présent dans ce documentaire, ont ainsi pu porter plainte contre Monsanto qu'ils rendent responsable du handicap de leur fils de

10 ans. Né avec de graves malformations de l'œsophage et du larynx, Théo ne respire que grâce à une trachéotomie. Il devrait bientôt subir sa 52^e opération. La famille est conseillée par le cabinet de M^e William Bourdon qui s'est déjà illustré dans des affaires difficiles.

Que va décider l'Europe ?

L'interdiction du glyphosate "marquerait la fin du soja transgénique qui nourrit les élevages intensifs, et aussi celle d'une grande partie des OGM, qui résistent au Roundup. On comprend alors pourquoi Monsanto attaque les experts indépendants avec

cette violence, recourant à toutes formes d'intimidation", rappelle Marie-Monique Robin. Pourtant, le Sri

"C'est la planète et la biodiversité que l'on détruit, il faut inventer une incrimination à la hauteur de cet enjeu."

Marie-Monique Robin
Documentariste française.

Lanka est le premier pays à l'avoir interdit grâce au courage d'un moine bouddhiste député et d'un jeune chercheur, lanceur d'alerte, présent dans le film.

La décision de l'Union européenne de prolonger ou non son autorisation sur le marché est attendue les 5-6 octobre prochains. Le renouvellement de la licence dans l'UE représente un sacré enjeu, à Bruxelles.

Virginie Roussel



Le film intervient au moment où l'Europe et les Etats-Unis s'interrogent sur le renouvellement de l'homologation du glyphosate...

GENSINFO



La comédienne **Clémentine Célarié** est l'invitée de Joëlle Scoriels dans "69 minutes sans chichis" ce jeudi, à

20h30 sur La Deux. Egalement chanteuse et romancière, l'artiste passionnée parle de sa famille. Bientôt dans la nouvelle série "Lebowitz contre Lebowitz", Clémentine Célarié joue le jeu de la franchise.



Le scénario de **Mention particulière**★★ est inspiré d'une histoire vraie : celui d'une jeune fille de 20 ans, atteinte de trisomie

21 qui s'est battue pour pouvoir passer son bac "comme tout le monde". La fiction (à 20h35 sur La Une) a été couronnée de deux prix au Festival de La Rochelle, dont celui du Jeune espoir féminin à son interprète Marie Dal Zotto.



Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) fête ses 20 ans en Belgique. L'occasion de se souvenir des droits des consommateurs et du secteur audiovisuel, mais aussi des dossiers emblématiques et des enjeux futurs. L'actualité relative à TF1 et RTL rappelle l'importance de réguler les médias et de préparer une série d'évolutions.



Avec le comédien de stand-up américain **Pete Holmes** pour personnage principal, la série "Crashing" débarque sur Be1 avec trois épisodes (à

21h). Imaginée par Pete Holmes et produite par Judd Apatow ("Girls", "Love"), la série partage le chemin de galère d'un comédien raté et fauché, jeté par sa femme. Il squatte chez des amis et traîne sa déprime dans les rues de New York.



MACHIAVÉLIQUE ECOCIDE

BERNARD AUMAILLEY

Elle a été le chantre de la lutte contre Monsanto. Sa nouvelle bataille est celle, en autres, contre le Roundup. Poussée par deux investigateurs suisses René Lehnher et Esther Gerber, cofondateur d'une ONG, elle a alors entrepris d'établir un « tribunal » contre la firme, à La Haye. « Un vrai procès. »

Le discours peur de Marie-Monique Robin peut heurter. Mais ce livre permet le pas de côté, nécessaire à la compréhension, mais aussi à sa propre argumentation. « Tant qu'il demeurera plus profitable pour les actionnaires des multinationales de faire courir des risques à la collectivité - quitte à devoir

dédommager des victimes de temps à autre quand les procès sont engagés-, les crimes contre l'environnement et la santé des êtres vivants continueront de prospérer. »

Il faut lire les pages consacrées au glyphosate, « outil d'écoside », avec le portrait de Judy Hoy, car « on ne sort pas indemne de sa rencontre. »

Elle revient sur la notion de dose. Elle reconnaît implicitement que s'informer sur le sujet est complexe.

« La dose journalière acceptable est un artefact indispensable pour ceux qui ont décidé qu'on avait le droit d'utiliser des produits chimiques toxiques y compris dans le processus de la production agro-alimentaire » écrit-elle. Le procès Monsanto de La

Haye est-il utile ?

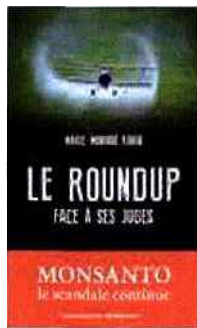
Marie-Monique Robin pose la question de la prépondérance des lois des Etats face aux multinationales, du droit de l'environnement. Elle qui plaide pour que soit retenu le « crime d'écoside » pour poursuivre au pénal les entreprises, ne va malheureusement pas plus loin que le procès de La Haye. C'est à lire pour pouvoir en parler.

« Le Roundup face à ses juges » Marie-Monique Robin. La Découverte/Arte editions. 18€. ■



Le Roundup face à ses juges

Marie-Monique Robin - 288 pages - 18 €



Depuis plusieurs années, l'inquiétude ne cesse de croître quant aux dangers du pesticide le plus utilisé au monde dans les champs et les jardins : le glyphosate. D'autant qu'en 2015, le Centre international de recherche sur le cancer l'a déclaré « *cancérogène probable* » pour l'homme, contredisant ainsi les agences de santé américaines ou européennes qui avaient assuré l'innocuité du Roundup de Monsanto, puissant herbicide dont le principe actif est le glyphosate. Marie-Monique Robin montre dans ce livre (et le film associé) que la dangerosité du glyphosate est plus grande encore qu'on le craignait. Dans le monde entier, il rend malades ou tue sols, plantes, animaux et humains, car l'herbicide est partout : eau, air, pluie, sols et aliments. Le produit, cancérogène, est aussi un perturbateur

endocrinien, un puissant antibiotique et un chélateur de métaux. Ce livre choc révèle l'un des plus grands scandales sanitaires et environnementaux de l'histoire moderne.

Éditions La Découverte - www.editionsladecouverte.fr

CINÉMA

DOCUMENTAIRE

SÉRIE
FICTION
MUSIQUE
SPECTACLE
SPORT
MAGAZINE
INFO
DIVERTISSEMENT

TOMAS BRAVO/REUTERS

ACCUSÉ MONSANTO, LEVEZ-VOUS

Dix ans après Le Monde selon Monsanto, Marie-Monique Robin n'a pas fini de raconter les ravages du glyphosate, molécule clé du Roundup. Alors que Bruxelles doit se prononcer sur son usage, la journaliste revient sur le procès symbolique qui a opposé en 2016 Monsanto aux ONG.

Elle n'avait aucune, mais alors aucune envie de replonger dans une enquête sur Monsanto. « *Ce genre d'investigation est un combat, souffle Marie-Monique Robin. On ne sait jamais où s'arrêter dans les preuves, si on est passé à côté d'une faille dans laquelle ils vont s'engouffrer pour vous dénigrer, harceler, fragiliser...* » Et pourtant, dix ans après *Le Monde selon Monsanto*, la journaliste est repartie « à l'at- »



» taque». Deux citoyens suisses, écologistes et têtus, René Lehnher et Esther Gerber, ont eu raison de ses réticences en lui proposant, il y a trois ans, une idée «insensée» : créer un tribunal pour juger Monsanto. «Je me suis dit qu'ils étaient fous, et puis je me suis laissé embarquer...»

Ce Tribunal international Monsanto a pourtant bien siégé en octobre 2016, à La Haye. Une ville symbole pour un tribunal symbole, sans reconnaissance officielle, mais avec de vrais juges, de vrais avocats, de vrais témoins, tous réunis pour faire le procès de la multinationale, et faire avancer la notion d'écocide (crime contre les écosystèmes). Marie-Monique Robin en a été la marraine. Le tribunal est devenu le fil conducteur de son enquête, en forme de livre **1** et de film, qu'elle présente, en cette fin septembre, dans une salle du Parlement européen. «Très vite, il m'est apparu que l'objet central du procès devait être le glyphosate.» Le glyphosate, autrement dit la matière active du Roundup, le produit vedette de Monsanto qui vient à bout de

toute végétation. L'herbicide le plus utilisé au monde, commercialisé, depuis l'expiration de son brevet américain en 2000, par une centaine d'entreprises à travers le monde. Ce prodigieux succès, le glyphosate le doit aussi à la propagation des semences génétiquement modifiées pour le tolérer, les fameuses «Roundup Ready». Monsanto a bâti son empire sur cet inséparable binôme.

Résultat, le glyphosate est omniprésent. Dans les sols, l'eau, l'air, les plantes et, logiquement, les animaux et les hommes. En 2016, une étude allemande réalisée auprès de deux mille neuf personnes a établi que 99,6 % d'entre elles présentaient des traces de glyphosate dans leurs urines, dont plus de 75 % à des concentrations élevées. Et en septembre dernier, un rapport de Générations futures a trouvé du glyphosate dans plus de la moitié des produits alimentaires quotidiens achetés en France – céréales Kellogg's, Weetabix, Leader Price, pâtes Garofalo, pois chiches Saint-Eloi...

Une invasion insidieuse, dont Marie-Monique Robin n'imaginait pas les conséquences aussi «atroces». «Quand j'ai enquêté sur Monsanto, entre 2006 et 2008, seules quelques études étaient disponibles. Dix ans plus tard, des milliers de publications confirment les dégâts.» A commencer par l'avis du Centre international de recherche sur le cancer (Circ), agence de l'OMS : l'herbicide, présenté par Monsanto comme «plus inoffensif que le sel de table», y est jugé cancérigène probable pour l'homme. Le rapport, publié en 2015, a fait l'effet d'une bombe et déclenché une gigantesque controverse, qui continue à faire rage de Bruxelles à Paris, en passant par les couloirs de l'OMS, à Genève.

Marie-Monique Robin, elle, a repris la route, «partout où il y a des communautés et des scientifiques concernés». En Argentine, aux Etats-Unis ou au Sri Lanka, premier pays à avoir interdit l'herbicide, en 2014. «Le Roundup a été épandu abondamment sur les rizières, dans le nord du pays. Le bilan est atterrant : plus de trente mille paysans sont

TT
Le Roundup
face à ses juges
Mardi 20.50
Arte

Sur **Télérama.fr**
en avant-première,
«Le Roundup
face à ses juges»,
lundi 16
et mardi 17.
En Facebook live,
la réalisatrice
Marie-Monique
Robin,
mercredi 13h15.



Théo est né avec une malformation congénitale rarissime. Sa mère avait été en contact avec du Roundup, « plus inoffensif que le sel de table », selon Monsanto. Page précédente : une manifestation à Mexico, en mai 2016, contre la multinationale.

morts d'une maladie rénale très rare qu'on trouve aussi au Salvador et au Nicaragua. Des dizaines de milliers de personnes sont malades, sous dialyse. » Car le glyphosate, résume la journaliste, est une pieuvre aux multiples effets dévastateurs. « Pour l'instant, la polémique porte sur le fait qu'il soit cancérigène. Mais c'est l'arbre qui cache la forêt : problèmes de stérilité, malformations congénitales, troubles neurologiques et immunitaires... Il rend malade y compris à faibles doses, en raison de ses modes d'action, dont deux sont ignorés par les agences de réglementation : c'est un antibiotique ultra-puissant et un chélateur de métaux – il rend les métaux solubles, ce qui explique qu'il ait d'abord été utilisé comme détartrant de chaudières et canalisations... »

Marie-Monique Robin avoue ne pas avoir compris tout de suite l'ampleur de la crise. « C'est tellement énorme à aborder : il faut pouvoir passer deux ans à lire, interroger, faute de quoi on croit tout ce qu'on vous dit... Ce n'est qu'en se plongeant dans ces documentations complexes qu'on reconstitue le puzzle. Ou quand on y est confronté, dans sa chair, et qu'on devient lanceur d'alerte. » C'est le cas du Français Thomas Grataloup, qui a aussi fait le voyage à Bruxelles. Héros « malgré [lui] », sourit-il doucement, du film et de la catastrophe, avec sa femme, Sabine, et son fils Théo, 10 ans, né avec une malformation congénitale rarissime dite « atrésie de l'œsophage » (au lieu de rejoindre l'estomac, l'œsophage est relié aux poumons à travers la trachée) et une malformation du larynx. « Très vite, se souvient-il, notre chirurgien nous a parlé d'enquêtes scientifiques liant l'exposition aux herbicides en début de grossesse aux malformations. Sabine s'est alors souvenue qu'elle avait pulvérisé pendant deux jours du glyphosate sur notre carrière d'équitation, au tout début de sa grossesse. Nous avons vu une pub à la télé, qui disait que le Roundup était biodégradable et peu nocif. »

Le témoignage de Sabine au Tribunal Monsanto fut une expérience « incroyable », poursuivit-il en étalant les photos présentées aux juges et qui racontent la cinquantaine d'opérations subies par Théo, son combat pour survivre. « Voir ces personnes, venues du monde entier, qui remuent ciel et terre face à Monsanto et aux industriels du glyphosate nous a renforcés. » Comme

L'AVENIR DU ROUNDUP SE JOUE À BRUXELLES

L'Europe reconduira-t-elle l'autorisation de commercialisation du glyphosate ? Pour Monsanto, l'enjeu se chiffre en milliards de dollars. De la décision européenne dépend l'avenir du Roundup, pivot du modèle économique de la multinationale, mais aussi celui des semences OGM capables de le tolérer. Pas étonnant donc si l'on assiste à l'une des batailles les plus colossales jamais menées autour d'une molécule de synthèse, et qui rappelle, à bien des égards, les stratégies des industriels du tabac. Une controverse violente, pleine de rebondissements, où industriels, scientifiques et société civile s'affrontent sur cette question clé : le glyphosate est-il cancérigène ? Oui, selon l'agence de l'OMS chargée du cancer, le Circ, qui se base sur des études publiées par des experts dont l'indépendance a été vérifiée. Improbable, selon l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) et l'Agence européenne des produits chimiques (Echa), deux agences qui se fondent, quant à elles, sur des études... confidentielles, fournies par les industriels. Depuis, la bataille fait rage. Les « Monsanto papers », des documents internes à l'entreprise déclassifiés par la justice américaine dans le cadre de procès, ont révélé l'ampleur des mensonges et manipulations pratiqués par Monsanto : campagnes de dénigrement contre des scientifiques, lobbying intense, conflits d'intérêts soigneusement cachés, rapports internes prouvant que la firme connaissait la nocivité du glyphosate mais tenus secrets... Le feuilleton continue.

cet éleveur danois aux yeux pastel, Ib Pedersen, également présent à Bruxelles, qui raconte l'étude qu'il a lancée pour comprendre les graves malformations ayant touché cent vingt-quatre de ses porcelets, et a convaincu le gouvernement danois d'étendre la recherche à l'échelle nationale. Ou la Californienne Kathryn Forgie, avocate dans l'un des deux cabinets qui ont décidé de défendre trois mille agriculteurs américains contre Monsanto. Ou encore sa consœur française, Corinne Lepage, venue présenter le site qu'elle vient de lancer, Justice pesticides, qui répertorie les décisions de justice prises dans ce domaine. « Face à une poignée de groupes gigantesques qui ont tous les pouvoirs et s'organisent comme ils l'entendent, la société civile se coordonne pour répondre aux attaques qu'elle subit, et c'est essentiel », insiste l'eurodéputée verte Michèle Rivasi.

Surtout, ne pas lâcher. Ce soir-là, à Bruxelles, alors que la Commission européenne devrait voter la reconduction ou non de l'autorisation du glypho-

sate le 23 octobre, Thomas Grataloup, accompagné de l'avocat William Bordon, annonçait sa décision de poursuivre les fabricants de l'herbicide. « Aujourd'hui, Théo va mieux. Mais selon les chirurgiens, on est arrivés au maximum de ce qu'ils pouvaient envisager. On est dans une impasse, avec plus à perdre qu'à gagner. Alors, on sait qu'on s'attaque à quelque chose d'énorme. Que ce sera très long. Qu'on n'arrivera pas à stopper Monsanto tout seuls. Mais si on peut apporter un caillou à l'édifice... » Reste cette question « entêtante », pour Marie-Monique Robin : « Si, comme les deux groupes en ont le projet, Monsanto est racheté par Bayer et disparaît, que va-t-il se passer ? Il n'y aura plus de recours. Monsanto pourrait être en train d'organiser sa dissolution pour échapper aux procès qui se lancent un peu partout dans le monde... » Alors oui, comme dit Thomas Grataloup, « c'est maintenant ou jamais ». — **Weronika Zarachowicz**

1 Le Roundup face à ses juges, de Marie-Monique Robin, éd. La Découverte, 180 p., 18€. **LIRE** aussi p. 13.



Marie-Monique Robin revient à la charge: « L'objectif était aussi de progresser sur la reconnaissance du crime d'écocide par le droit international... »

TNT 20.50 **Arte Documentaire**

Le Roundup face à ses juges

| Documentaire de Marie-Monique Robin (France, 2017) | 95 mn. Inédit.
C'est une histoire de mort, de manipulations scientifiques et de milliards d'euros. Son acteur principal est un herbicide dénommé glyphosate, « star » indétrônée au royaume de l'agro-industrie avec plus de 800 000 tonnes vendues à travers la planète. Monsanto, qui l'a mis au point, en a fait son produit phare sous le nom de Roundup et le pilier de son modèle économique, couplé à ses semences transgéniques dites « Roundup ready », autrement dit résistantes au Roundup. Neuf ans après *Le Monde selon Monsanto*, Marie-Monique Robin se penche à nouveau sur la multinationale et ce glyphosate censé être « plus inoffensif que le sel de table »... mais jugé génotoxique et cancérigène par le Centre international de recherche sur le cancer (Circ). De l'Argentine aux Etats-Unis, du Sri Lanka à la France, la réalisatrice donne la parole aux scientifiques et aux victimes de cet « outil d'écocide » aux

effets dévastateurs – perturbateur endocrinien, antibiotique puissant, chélateur de métaux. Certains sont venus témoigner lors du Tribunal Monsanto, qui s'est tenu à La Haye en octobre 2016, où juges et victimes ont instruit le procès du Roundup. Ce procès symbole forme l'ossature d'une enquête à la fois implacable et bouleversante. Il en constitue aussi le message le plus essentiel: face à l'impuissance des Etats, la société civile est en train d'écrire une nouvelle histoire, pour répondre aux agressions dont elle fait l'objet. Un film indispensable à l'heure où l'Europe s'apprête à statuer sur la reconduction de l'autorisation du glyphosate... – **Weronika Zarachowicz**

Suivi d'un entretien avec la réalisatrice Marie-Monique Robin.

Rediffusion: 27/10 à 9.25.

LIRE page 89.

TNT 23.20 **France 3 Film**

Un beau dimanche

| Film de Nicole Garcia (France, 2014)
| Scénario: Jacques Fieschi et N. Garcia
| 95 mn | Avec Pierre Rochefort (Baptiste), Louise Bourgoin (Sandra), Dominique Sanda (la mère).

| GENRE: UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE.

Bel homme, instituteur apprécié, Baptiste est un solitaire. Est-ce un orphelin? Un ex-toxicomane? Un week-end de Pentecôte, il recueille l'un de ses élèves et fait la connaissance de sa mère, Sandra, une jolie serveuse dans un restaurant de plage, qui ne chôme pas mais a du mal à joindre les deux bouts. Des créanciers se font menaçants...

Le film va-t-il prendre la direction du polar? Fausse route. On est d'abord dans le présent de la précarité sociale, via Sandra (Louise Bourgoin, sans fard, frondeuse). Puis, dans le passé et la tradition de la grande bourgeoisie, dont est issu Baptiste. Allées de buis, court de tennis, boiseries et personnel de maison: c'est dans cette vieille demeure imposante que



Nicole Garcia, éternelle amoureuse de la fragilité des hommes (Pierre Rochefort, Louise Bourgoin).

le film explore le rapport à l'argent, la question de l'héritage comme bienfait ou fardeau. Les retrouvailles familiales sont l'occasion de revoir, après une longue éclipse, Dominique Sanda, formidable en mère écrasante, rattrapée par l'émotion. Le film est juste, concis, simple, éclairé par

la perspective d'une délivrance, d'une vie meilleure. Il révèle Pierre Rochefort (le fils de Jean et de la réalisatrice), inconnu jusque-là, et dont le parcours résonne avec celui de son personnage, un anonyme renfermé qui s'affirme peu à peu dans la lumière. – **Jacques Morice**



SOCIÉTÉ POISON

Glyphosate. Les États et l'UE se refilent la patate chaude

Plusieurs pays demandent son interdiction et la Commission européenne a revu à la baisse sa proposition de nouvelle autorisation pour l'herbicide le plus utilisé dans le monde. Mais la décision a été reportée au 9 novembre et Monsanto prépare déjà sa contre-offensive.

La France a dit non pour « cinq à sept ans ». Mais, pour quatre ans, elle aurait dit oui... Le 25 octobre, dans le huis clos de la réunion des États membres, les 28 ont tourné en rond. Ils devaient se prononcer sur la proposition de la Commission européenne de renouveler pour « cinq à sept ans » la licence du glyphosate. Cet herbicide, le plus utilisé au monde, est la poule aux œufs d'or de la firme américaine Monsanto. Il lui a rapporté en 2015 1,8 milliard d'euros...

Une proposition insuffisante pour la France, la Belgique, l'Italie et la Grèce. Seize pays ont voté pour. L'Allemagne et le Portugal se sont abstenus. La majorité qualifiée, 55 % des 28 pays et 65 % de la population, n'a pas été atteinte. Les 28 sont ressortis de là avec une nouvelle date et le constat d'une « situation de blocage institutionnel », selon le commissaire à la Santé, Vytenis Andriukaitis.

L'hypocrisie est bien là. Les gouvernements se planquent derrière la Commission pour qu'elle tranche à leur place. Les délais laissent peu de marge : le 15 décembre, la licence expire... Monsanto a déjà prévenu, il portera plainte auprès de la Cour de justice de l'UE via un « recours en carence », prévu si la décision n'a pas été prise dans les délais.

La Commission renvoie donc la balle aux États. Mais elle a cependant déjà fléchi. Jusqu'au 20 octobre, elle proposait un renouvellement de dix ans ; le 24 octobre, c'était de cinq à sept ans, pour annoncer cinq ans désormais.

Il faut dire que les citoyens, eux, ont accentué la pression. Le 23 octobre, Greenpeace remettait à la



JOHN THYS/AFP

1,3 million de personnes ont déjà signé la pétition de Greenpeace pour interdire l'utilisation de l'herbicide.

Commission la pétition « Stop Glyphosate », signée par 1,3 million de citoyens. Le 24, le Parlement européen votait, lui, une résolution, non contraignante, d'interdiction d'ici cinq ans.

Mais, en face, le lobbying tape dur. La veille du vote, Monsanto se payait la façade du Parlement européen. En gros, les mots « Glyphosate est sûr, examinez les faits » s'affichaient dans la nuit bruxelloise. Les faits sont là. Monsanto a déjà gagné... Cinq ans et quatre reports de vote ! L'examen de la réhomologation aurait dû avoir lieu en 2012. La dernière remontait à 2002. Dans la mécanique européenne, tous les dix ans, les agences se penchent sur les dernières données scientifiques disponibles...

Pour obtenir le précieux sésame d'autorisation, les industriels doivent déposer une demande via l'un des États membres, l'« État rapporteur ». En l'espèce, c'est l'Allemagne, pays de l'industriel chimique Bayer (qui doit fusionner avec Monsanto) et BASF. Son agence, le BfR, a évalué les études fournies par l'industriel et les a transmises à l'EFSA, l'Autorité européenne de sécurité des aliments. Mais la mécanique s'est grippée. « En 2010, le professeur argentin Andres Carrasco montrait que le glyphosate provoque des malformations congénitales chez les embryons de poulets et de grenouilles. Un eurodéputé s'en est inquiété auprès de John Dalli, alors commissaire chargé de la Santé. Il a de-

mandé à l'agence allemande de l'examiner. La réponse : « Circulez, il n'y a rien à voir », raconte Marie-Monique Robin, auteure du livre « le Roundup face à ses juges » (1). En novembre 2010, une directive repousse la révision de l'autorisation à 2015. « Personne à l'époque n'avait parlé de cette histoire », rappelle la journaliste. En 2015, c'est l'enlisement. Le Centre international de recherche sur le cancer classe le glyphosate comme cancérigène probable. Quelques mois plus tard, l'EFSA conclut... exactement l'inverse.

Depuis, c'est la panade. Un avis définitif aurait dû être rendu les 5 et 6 octobre, puis le 25 octobre, encore repoussé au 9 novembre. Les États vont-ils laisser gagner Monsanto? ★

PIA DE QUATREBARBES

pdequatrebarbes@humadimanche.fr

(1) « Le Roundup face à ses juges », La Découverte, 18 euros, 259 pages. Documentaire Arte www.tv-replay.fr/programmes-tv/arte.



ANALYSE

La bataille du glyphosate se poursuit

L'herbicide, classé « cancérogène probable », sera-t-il bientôt interdit en Europe ? Le débat divise le gouvernement et révèle l'influence des lobbies de l'agrochimie.

environnement

C'est un moment qui fera date dans l'histoire de l'agriculture française. Vendredi 22 septembre, 300 agriculteurs d'Ile-de-France, principalement des céréaliers membres de la FNSEA, envahissent au petit matin le bas des Champs-Élysées. Ils protestent contre la volonté de Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, d'interdire le glyphosate, un herbicide classé « cancérogène probable » par le Centre international de recherche sur le cancer (Circ). « *Trouvez-nous l'étude qui nous prouve qu'il y a des morts* », lance un agriculteur, partisan du glyphosate. « *Les arguments que j'entends de votre part, je les avais entendus sur l'amiante à l'époque* », lui répond Nicolas Hulot venu à la rencontre de ces agriculteurs.

UN PRODUIT « GÉNOTOXIQUE »

Un dialogue de sourds ? Plutôt un dialogue de fond entre deux conceptions de l'agriculture, au moment même où les États généraux de l'alimentation, voulus par Emmanuel Macron, sont chargés de définir un horizon à un modèle agricole en crise. Or, précisément, ce vendredi 6 octobre, la Commission européenne doit décider si elle renouvelle pour dix ans la licence d'exploitation du glyphosate, qui expire fin 2017. Un résultat loin d'être acquis, car il faudra recueillir une majorité qualifiée, soit 55 % des 28 États membres, représentant 65 % de la population. D'autant plus que la controverse scientifique est particulièrement virulente depuis le 20 mars 2015.

Ce jour-là, le Circ, basé à Lyon et qui dépend de l'Organisation mondiale de la santé, rend publique les résultats d'une longue enquête qu'il a menée sur le glyphosate, le produit phare de la multinationale Monsanto et surtout l'herbicide le plus vendu au monde (800 000 tonnes en 2016). Ils font l'effet d'une bombe. En effet, les experts du Circ jugent le glyphosate « *génétoxique* » (il endommage l'ADN) et donc « *cancérogène probable* » pour l'homme. La suite éclaire d'un jour particulièrement sombre la puissance des lobbies. Comme l'a montré une grande enquête



AFP PHOTO / JACQUES DEBARTHON

NICOLAS HULOT face aux agriculteurs venus protester contre l'interdiction de l'herbicide.



À LIRE
Le Roundup face à ses juges, de Marie-Monique Robin, La Découverte, 18 €. En vente le 19 octobre.

publiée par *Le Monde* les 2 et 3 juin 2017, Monsanto va, en effet, avoir recours à tous les moyens pour discréditer le Circ. Cela même alors que les « *Monsanto Papers* », une correspondance interne déclassifiée par la justice américaine en mars 2017, montrait que, dès 1999, le géant de l'agrochimie soupçonnait lui-même « *le potentiel mutagène du glyphosate* », le principe actif du Roundup, son produit phare.

UN RAPPORT INFLUENCÉ PAR MONSANTO

Alors que des plaintes judiciaires s'accumulent aux États-Unis, la bataille du glyphosate fait particulièrement rage en Europe. En effet, en 2016, faute de majorité qualifiée, une autorisation provisoire de 18 mois avait finalement été donnée, à charge pour l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) de rendre une nouvelle expertise. Ce fut chose faite le 15 mars, quand les experts réunis au sein de l'Agence européenne des produits chimiques (Echa) estimèrent que « *le glyphosate n'était pas cancérogène* ». Mais des révélations ultérieures vont montrer que cette



prétendue expertise européenne a été complètement biaisée par Monsanto. Le 15 septembre, plusieurs médias européens montrent, preuve à l'appui, que plusieurs passages cruciaux du rapport de réévaluation de l'herbicide ont été tout simplement copiés-collés d'un document rédigé par Monsanto ! Le rapport suspect émane du BFR, l'institut fédéral allemand d'évaluation des risques, qui a depuis reconnu sa faute. Ce qui pourrait donner lieu à des poursuites pénales. Pourtant, le gouvernement français, sous la pression du lobby céréaliier de la FNSEA, peine à prendre une position claire.

CAFOUILLAGE AU GOUVERNEMENT

Alors que Nicolas Hulot avait annoncé que la France voterait contre une nouvelle autorisation pour dix ans du glyphosate, Stéphane Travert, le ministre de l'Agriculture, estime, lui, que la France pourrait voter une autorisation de cinq à sept ans, alors que Christophe Castaner, porte-parole du gouvernement, annonce au contraire que le glyphosate sera interdit en France d'ici à la fin du quinquennat. Colère de la FNSEA, qui monte au créneau. Et qui amène Édouard Philippe, le Premier ministre, à demander à ses deux ministres (Hulot et Travert) de lui présenter, avant la fin de l'année, « *les conditions d'un plan de sortie du glyphosate compte tenu de l'état de la recherche et des alternatives disponibles pour les agriculteurs* ». Comme si le dossier du glyphosate était un dossier de technique agricole et de non de santé publique, peut-être même un des plus grands scandales sanitaires à venir.

C'est ce que montre de façon implacable le dernier documentaire de Marie-Monique Robin, *le Roundup face à ses juges*, qui sera diffusé par Arte le mardi

LE GLYPHOSATE CONSTITUE PEUT-ÊTRE UN DES GRANDS SCANDALES SANITAIRES À VENIR.

17 octobre et que nous avons pu voir en avant-première. Basé à la fois sur les témoignages poignants de nombreuses victimes du glyphosate (de la France à l'Argentine en passant par le Sri Lanka ou les États-Unis) et le procès pour « écocide » qui a été organisé à La Haye en octobre 2016, ce documentaire accablant montre une contamination à l'échelle mondiale. Pour Marie-Monique Robin, pas de doute, « *l'interdiction du glyphosate marquerait la fin du soja transgénique qui nourrit les élevages intensifs, et aussi celle d'une grande partie des OGM, qui résistent au Roundup. On comprend alors pourquoi Monsanto attaque les experts indépendants avec cette violence, recourant à toutes formes d'intimidation.* » 🐾

OLIVIER NOUAILLAS



Depuis quinze ans, Marie-Monique Robin traque les dégâts environnementaux et sanitaires causés par Monsanto. Elle s'est fait connaître, en 2008, avec la publication du retentissant « le Monde selon Monsanto ». Aujourd'hui, elle poursuit son enquête accablante, déclinée en livre et documentaire : « le Roundup face à ses juges ». Entretien.

« Les agences sanitaires servent les intérêts de l'industrie »

HD. Pourquoi le glyphosate pourrait être le prochain scandale sanitaire ?

MARIE-MONIQUE ROBIN. Parce qu'il est présent partout : dans l'eau comme dans les aliments. La Commission européenne a établi une liste de 378 aliments susceptibles de contenir des restes de glyphosate : céréales, légumes, fruits et viandes. Les animaux sont nourris avec du soja OGM importé d'Argentine ou des États-Unis, imbibé de glyphosate. Ces OGM ont précisément été conçus pour être tolérants au glyphosate. Un autre usage, très peu cité, est aussi inquiétant. Il est utilisé comme agent « dessiccatif » : juste avant la récolte de blé, le Roundup est épandu pour assécher et accélérer le mûrissement des grains. J'ai montré dans mon livre que, contrairement à ce que dit Monsanto, il y a une translocation du glyphosate vers les graines. Dès la première application, la plante s'imbibe. C'est ainsi qu'une étude britannique montre que le pain complet – non bio – en est particulièrement imbibé. Nous avons tous des résidus de glyphosate dans nos organismes. Des tests d'urine réalisés en Allemagne sur 2000 personnes le montrent : les plus touchés étant les enfants et les mangeurs de viande. La molécule est cancérogène, mais aussi tératogène. Elle peut entraîner des malformations chez les enfants dont la mère a été exposée pendant la grossesse. De plus en plus d'études établissent un lien avec l'autisme. Et le glyphosate agit à très faibles doses... Enfin, il

est un antibiotique à large spectre, Monsanto en a obtenu le brevet en 2010. Nous avons donc des résidus d'un antibiotique très puissant dans l'organisme, qui détruit les bonnes bactéries de l'intestin et encourage les agents pathogènes.

HD. Pourtant, les pouvoirs publics ne semblent pas avoir beaucoup de volonté pour l'interdire ?

M.-M.R. Il faut souligner leur incohérence. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités ne peuvent plus utiliser d'herbicides, au motif de la protection des populations. En 2019, le Roundup sera interdit aux particuliers. Cela veut bien dire qu'il y a un problème avec cette



molécule. Le gouvernement doit l'interdire. Il doit aussi prendre des mesures d'accompagnement pour les agriculteurs. Cela suppose d'encourager la recherche publique pour trouver des solutions techniques. Nous avons besoin d'une recherche au service des paysans, pas de l'agro-industrie.

C'est possible. En 1985, une étude parue dans « Nature » fait le lien entre les CFC (chlorofluorocarbures, des gaz réfrigérants) et le trou de la couche d'ozone. Les gouvernements sont alors exemplaires. Contrairement à l'amiante, le tabac ou le bisphénol A... ils n'attendent pas une autre étude pour refaire un rapport, ils signent le protocole de Montréal : aujourd'hui, la couche d'ozone est en train de se reconstituer.

Là, nous avons un commissaire européen à l'Agriculture, Phil Hogan, qui dit devant le Parlement que le glyphosate n'est pas pire que le beurre. C'est proprement scandaleux. Après tout ce qui est sorti sur le glyphosate...

HD. Vous décrivez toutes les pratiques de Monsanto, aussi révélées par les Monsanto Papers ?

M.-M. R. Ce sont toujours les mêmes techniques. Monsanto fait des études toxicologiques jamais publiées dans la littérature scienti-

fique sous le prétexte du secret commercial. J'ai eu accès au dossier d'homologation : leurs études montrent qu'il est tératogène (une étude de 1981) et cancérigène (1981 et 1983). Ces données ont été cachées... L'entreprise finance aussi de pseudo-laboratoires indépen-

La Commission européenne a établi une liste de 378 aliments susceptibles de contenir des restes de glyphosate.

dants. Dans mon livre, la lobbyiste américaine Diane Forsythe raconte comment elle était chargée de trouver des scientifiques, hommes de paille de l'industrie, pour monter au créneau à chaque mise en cause de la molécule. Voilà comme ils sèment le doute.

HD. Les agences réglementaires ne font pas leur travail ?

M.-M. R. Elles ne sont que des faire-valoir pour les fabricants. Elles servent les intérêts de l'industrie, au détriment de la santé des citoyens. Dans l'affaire du glyphosate, on sait que l'agence allemande, le BfR, dans son prérapport, n'a fait que copier-coller celui de Monsanto. En 2015, alors que le CIRC a classé cancérigène probable la molécule, l'Efsa, l'autorité européenne de sé-

curité des aliments, le juge « improbable ». L'Efsa a eu accès aux études et a écarté toutes celles qui soulèvent des problèmes avec cette molécule par des arguments complètement bidon que j'ai décortiqués. 96 scientifiques de renom en ont été scandalisés !

Cela pourrait constituer une grave crise institutionnelle. L'Efsa a été créée en 2002 pour rétablir la confiance entre les citoyens et les agences sanitaires... Comment s'en sortir ? Car il faudrait déjuger

son travail. Ce qui laisserait entendre que tous les avis qu'elle a émis peuvent être entachés de suspicion... La Commission et les États membres doivent avoir le courage de reconnaître que le processus d'évaluation des produits chimiques ne fonctionne absolument pas. ★

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR P. DE Q.

Le 19 octobre sort le livre « Le Roundup face à ses juges », de Marie-Monique Robin, éditions la Découverte



(259 pages, 18 euros). Le documentaire a été diffusé sur Arte le 17 octobre. À revoir pendant 2 mois sur tv-replay.fr/programmes-tv/arte

LE SRI LANKA A DIT NON AU GLYPHOSATE DEPUIS DEUX ANS

En juin 2015, au milieu de l'océan Indien, l'île du Sri Lanka interdit le glyphosate. Son président, d'origine paysanne, compte bien « protéger la santé du peuple » contre « l'herbicide responsable d'une maladie chronique rénale touchant 15 % de la population en âge de travailler » et qui a déjà tué « 20 000 personnes ». Pour y arriver, il a fallu le combat d'un médecin, raconté par Marie-Monique Robin dans son livre. Channa Jayasumana a voulu comprendre pourquoi les riziculteurs étaient touchés par cette maladie, jamais vue avant 1994. En 2000, c'était déjà une épidémie... Les malades arrosaient leur rizière d'herbicides à base de glyphosate et consommaient l'eau de leurs puits. L'eau y est naturellement « dure », elle a des taux élevés de magnésium et de calcium. « Comme dans le sud de l'Inde ou sur les côtes du Salvador, du Nicaragua et du Costa Rica », précise la journaliste. Dans les puits du Sri Lanka, le chercheur a relevé des niveaux très élevés de métaux lourds, ainsi que des restes de pesticides, essentiellement du glyphosate. Pour comprendre, il faut s'intéresser à son pouvoir de « chélation » : il « attrape » métaux et minéraux et les rend solubles dans l'eau. C'est pour cette caractéristique que le premier brevet a été déposé en 1964 par la compagnie Stauffer Chemical. Le glyphosate était alors utilisé comme détergent dans les chaudières !

Au Sri Lanka, le cocktail est détonant : « Les résidus de glyphosate rejoignent la nappe phréatique, ils se lient aux minéraux et autres résidus d'engrais et pesticides pour former un "chélate", un complexe stable, qui peut rester dans les nappes près de trente ans et est beaucoup plus toxique pour les reins que le glyphosate ou les métaux lourds pris séparément », expliquait le chercheur devant le tribunal international contre Monsanto, qui s'est tenu en 2016 à La Haye. À la barre, il a aussi raconté la campagne de diffamation des industriels du glyphosate, Monsanto en tête, pour remettre en cause son travail. Deux ans après, l'interdiction tient toujours... Mais le combat n'est pas fini. Le ministre des Plantations a annoncé qu'il pourrait étudier une levée partielle de l'interdiction... Les récoltes ont été mauvaises, les grosses plantations de l'industrie du thé (3^e producteur mondial) se font plus pressantes pour lever l'interdiction. Sauf que la cause de ces mauvaises récoltes est à chercher du côté de « la sécheresse et du glyphosate... qui a dégradé les sols », écrit le « Daily Mirror Sri Lanka ».





Ce 25 octobre, les États membres de l'Union européenne devaient rendre leur avis sur la reconduction de la licence du glyphosate, un surpuissant désherbant commercialisé par Monsanto sous le nom « Roundup », et accusé d'être extrêmement toxique. Questions à Marie-Monique Robin, auteure du livre et du documentaire « Le Roundup face à ses juges » (éd. La Découverte/Arte éditions).

ELLE. En quoi le glyphosate est-il dangereux ?

MARIE-MONIQUE ROBIN. Il est présent partout : dans les rivières, dans l'eau de pluie, dans 378 aliments courants dont les céréales, la bière, les fruits... 800 000 tonnes en sont déversées chaque année dans le monde par l'agriculture intensive. Il cause des malformations congénitales, des cancers... Des milliers de victimes commencent à porter plainte, de l'Argentine aux États-Unis en passant par la France.

ELLE. Pourquoi certains agriculteurs et États le défendent-ils ?

M.-M.R. Pour l'argent. Et parce que les

grands céréaliers sont entrés dans une spirale de dépendance : le Roundup appauvrit les sols, il capture les minéraux, il est un puissant antibiotique qui tue même les bonnes bactéries, et, résultat, ces agriculteurs doivent utiliser des maïs et sojas OGM ultra résistants fabriqués par Monsanto... C'est tout un système qui doit s'effondrer. C'est pourquoi il faut soutenir les agriculteurs, les aider à changer.

ELLE. Monsanto, tout juste racheté par Bayer, est aussi un lobbyiste très influent.

M.-M.R. Certains rapports des autorités européennes et américaines de santé autorisant l'utilisation du Roundup sont carrément des copier-coller d'arguments donnés par Monsanto. Ils soudoient des scientifiques, infiltrent des gouvernements. Ce qui représente un danger aussi pour notre démocratie, car il y a une grande crise de confiance en nos institutions. Mais, quoi qu'il arrive, les citoyens, partout dans le monde, ont pris conscience du danger. Un mouvement est né qu'on ne pourra pas arrêter. F.B.



Politique

Le sort du glyphosate en suspens

SANTÉ L'Europe autorisera-t-elle pour dix ans la vente du célèbre herbicide suspecté d'être cancérogène ? Réponse le 25 octobre

La pression monte à l'approche du vote européen, le 25 octobre, sur la prolongation d'autorisation pour dix ans du glyphosate, le principe actif du Roundup de Monsanto et de centaines d'autres herbicides dans le monde. Cette semaine, la journaliste Marie-Monique Robin fait coup double : un documentaire mardi*, suivi de la publication jeudi d'un livre-enquête**. Neuf ans après *Le Monde selon Monsanto*, elle dresse un nouveau réquisitoire contre le fabricant du désherbant le plus vendu dans le monde. Elle retrace le procès citoyen qui s'est tenu à La Haye en 2016 sous le nom de Tribunal Monsanto. Cette initiative réunissant victimes, experts et juges internationaux, parrainée par Nicolas Hulot, avait abouti à une condamnation symbolique du fabricant pour « écocide ».

Son enquête montre comment la firme agrochimique a faussé des études pour minimiser la toxicité de son produit star. En reproduisant à l'identique l'une de ces études datant de 1978, un chercheur a conclu que la molécule était « 100 à 300 fois » plus nocive que ce qu'indiquait le fabricant. De l'Amérique à l'Asie, la journaliste illustre les conséquences sur la santé de cette molécule présente dans l'eau, les sols

et les aliments. Elle recueille le témoignage d'un couple de l'Isère, Sabine et Thomas Grataloup, qui ont annoncé début octobre porter plainte contre des fabricants d'herbicides à base de glyphosate. Selon eux, l'exposition de la mère au Roundup pendant la grossesse serait responsable des graves malformations dont souffre Théo, leur fils de 10 ans.

Un « cancérogène probable »
Cette double salve reprend et enfonce le clou des révélations récentes des « Monsanto papers », dévoilés par *Le Monde*. Ces documents internes, sortis à l'occasion de procès aux États-Unis, ont mis au jour les liens du géant de l'agrochimie avec la communauté scientifique. La firme aurait eu recours à des « auteurs fantômes », faisant rédiger des études à ses propres experts avant de les faire signer par des scientifiques sans liens connus avec elle... mais qu'elle rémunérerait.

Convoqué mercredi dernier par le Parlement européen pour s'expliquer, Monsanto a refusé de se présenter. Des eurodéputés ont dans la foulée réclamé une commission d'enquête sur ces révélations. D'autre part, la Cour européenne de justice sera saisie pour dire si l'autorisation du glyphosate est « conforme au principe de précaution », après une requête de Faucheurs volontaires validée jeudi par un juge du tribunal correctionnel de Foix.

La question de la toxicité du glyphosate – dont l'autorisation de commercialisation s'achève en fin d'année – est au cœur des débats avant le vote du 25 octobre. Le Centre international de recherche sur le cancer de l'OMS, le considère depuis 2015 comme « *cancérogène probable* ». Mais l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa), dont les travaux sont critiqués, classe la substance comme « *non cancérogène* ». Vendredi, la France, le Luxembourg et l'Italie ont dit souhaiter que l'agence puisse dans certains cas réaliser ses propres tests en compléments de ceux fournis par l'industrie, ce que la législation actuelle ne permet pas.

Pour trancher sur sa réautorisation pour dix ans, une majorité qualifiée de 16 États sur 28, représentant au moins 65 % de la population de l'UE, est nécessaire. Seule certitude, l'Italie et l'Autriche sont contre. La France aussi, Nicolas Hulot plaçant pour une interdiction « *avant la fin du quinquennat* », Sauf que le Premier ministre, Édouard Philippe, parle plutôt d'une « *transition progressive et irréversible* »... en cinq ou sept ans. Ce cafouillage laisse craindre aux ONG que rien ne bouge. Au-delà des enjeux de santé publique, ce vote constituera aussi un test majeur pour Nicolas Hulot. ● J.D.

* Arte, mardi à 20 h 50.

** « Le RoundUp face à ses juges », La Découverte-Arte éditions, 278 p., 18 €. Lire en p. 31.



TÉLÉVISION

Tribunal Monsanto



Si après l'utilisation par les Américains de l'agent orange¹ pendant la guerre du Vietnam, on envisagea d'inclure le crime d'écocide dans la Convention sur le génocide de 1948, le statut de Rome – en vigueur depuis 2002 et fondateur de la Cour pénale internationale (CPI) – ne l'a toujours pas inscrit dans son champ juridictionnel. Face à ce vide, une initiative citoyenne motiva la tenue, en octobre 2016, à La Haye, d'un tribunal informel composé de cinq juges internationaux chargés de rendre un avis consultatif à l'égard des dommages sur la santé (animale et humaine) et l'environnement imputables aux activités de Monsanto – leader des semences transgéniques, producteur de l'agent orange, du Lasso®, du Roundup® – et d'estimer si ceux-ci relèveraient du crime d'écocide (une fois celui-ci reconnu...). Une trentaine de victimes et d'experts, dont un confrère américain, témoignent contre le géant de l'agrochimie. La journaliste Marie-Monique Robin, qui, il y a neuf ans, avait réveillé la polémique avec son film (et son livre) *Le Monde selon Monsanto*, filme ici leurs auditions lors de ce procès symbolique et, en amont, leur rend visite aux quatre coins de la planète. La diversité des nuisances (cancers, malformations, maladies rénales et bactériennes) connexes à l'usage massif du glyphosate (800 000 tonnes par an !) est éloquent. Alors que l'Europe doit décider de reconduire ou non l'autorisation de l'herbicide, ce documentaire donne la mesure d'une nouvelle forme, globalisée, de sauvagerie. ●

MICHEL BERTROU

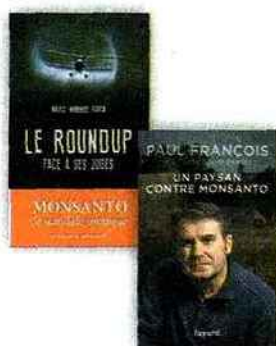


¹ Le défoliant détruisait 20 % des forêts du sud du Vietnam.

Le Roundup® face à ses juges de Marie-Monique Robin, le 17 octobre à 20 h 55 sur Arte, France, 1 h 30.
Livre Le Roundup® face à ses juges, La Découverte-Arte Éditions, 280 pages, 13,5 x 22 cm, 18 €, disponible le 19 octobre.



Le poison du glyphosate



Le livre du mois

LE ROUNDUP FACE À SES JUGES

par Marie-Monique Robin
 La Découverte-Arte Editions,
 2017, 278 p., 18 €.

UN PAYSAN CONTRE MONSANTO

par Paul François avec
 Anne-Laure Barret
 Fayard, 2017, 278 p., 19 €.

Si vous n'avez pas bien compris les enjeux de la récente et farouche bataille entre Etats européens autour du renouvellement, accordé pour cinq ans, de l'autorisation d'utilisation du glyphosate, un herbicide largement présent dans l'agriculture, voici le livre qu'il vous faut. Marie-Monique Robin y mène l'enquête sur le Roundup, produit phare à base de glyphosate de la firme

Monsanto, et sur ses effets sur la santé humaine et environnementale. La journaliste y mobilise son talent pédagogique, mêlant té-

moignages et synthèse des recherches scientifiques disponibles pour nous donner sa conviction : ce produit est dangereux et il faut l'interdire au plus vite, car « *tout indique qu'il est la source d'un énorme scandale sanitaire* ».

250 ÉTUDES Ici, une femme enceinte pulvérise le produit et détruit sans le savoir la santé de son enfant avant même sa naissance. Là, les sols traités au Roundup se meurent et les mauvaises plantes développent des résistances.

Ailleurs, les animaux nourris par des produits contaminés par l'herbicide tombent malades, etc. Le livre multiplie les cas concrets et trouve à chaque fois les éléments scientifiques qui expliquent ces conséquences néfastes.

Car plusieurs chercheurs de par le monde se sont penchés sur le sujet. Le résultat de leurs travaux a fait l'effet d'une bombe en mars 2015

lorsque le Centre international de recherche sur le cancer (Circ), qui dépend de l'Organisation mondiale de la santé, a synthétisé la connaissance scientifique sérieuse sur le sujet (250 études) pour conclure que le glyphosate est « *un cancérigène* ».

Ce qui signifie que son utilisation devrait être fortement réduite, si ce n'est interdite.

Mais chez Monsanto, on n'entend pas lâcher facilement la poule aux œufs d'or. Dans la lignée des Monsanto Papers, des documents internes à la firme rendus publics après une in-

“ Tout indique que [le Roundup] est la source d'un énorme scandale sanitaire ”



jonction de la justice, Marie-Monique Robin trace les stratégies suivies par la multinationale pour discréditer les chercheurs qui ne servent pas ses intérêts et produire de la fausse science pour ins-tiller le doute sur la toxicité de ses produits. En déformant les données, en dénigrant des preuves fiables, etc., et en organisant ce qu'un chercheur n'hésite pas à qualifier de « *fraude scientifique* ». Pire : le livre montre la collusion de la firme avec les agences de régulation européennes censées nous protéger, le relais provenant de l'Allemagne, pays où l'industrie chimique est puissante.

TÉMOIGNAGE Si vous n'êtes toujours pas convaincu, lisez le livre témoignage de Paul François. Cet agriculteur charentais a été empoisonné au Lasso, un autre produit Monsanto, et a obtenu en 2015 la condamnation de la firme pour défaut d'information sur les dangers de son utilisation, ouvrant la voie d'une indemnisation. On y croise un toxicologue, français, qui soudainement ne peut plus aider l'agriculteur quand il découvre que cela risque de déranger la firme américaine.

Paul François réclame un fonds d'indemnisation des victimes des pesticides et le lancement d'actions de groupe, ainsi qu'une réorientation massive de notre agriculture vers le bio. Lui qui n'y croyait pas est finalement passé à la production de blé bio et il en décrit tous les aspects positifs. Parce que « *nos vies et la santé de la planète valent mieux que leurs profits* ».

■ Christian Chavagneux

Glyphosate : pourquoi il n'est plus temps d'attendre !

Depuis que l'autorisation de mise sur le marché du glyphosate au sein de l'UE est arrivée à son terme, il y a maintenant plus de 18 mois, le dossier de cette molécule chimique revient sur le devant de la scène. Ce « succès » médiatique s'explique par plusieurs raisons...

Le glyphosate est l'herbicide chimique le plus vendu au monde. En France, ce sont pas moins de 8 500 tonnes qui sont vendues chaque année. L'usage massif de cette molécule cristallise de nombreuses inquiétudes légitimes sur ses impacts sanitaires et environnementaux, engendrant une forte mobilisation de la société civile, citoyens et scientifiques en premier lieu, mais également une forte résistance des acteurs de l'agrochimie (agriculteurs et industriels) pour défendre l'usage de cette molécule bon marché et très rémunératrice pour ceux qui la commercialisent.

La France, par la voix de son ancienne ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, puis, fin août de cette année, par celle de son actuel ministre, Nicolas Hulot, avait décidé de s'opposer à la ré-homologation du glyphosate, soulevant l'ire de ses utilisateurs, les poussant dans la rue. Ce « soulèvement » début septembre d'une poignée d'agriculteurs déposant dans Paris quelques ballots de paille incita le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, à revenir sur les propos de Nicolas Hulot, indiquant désormais qu'il fallait laisser du temps aux agriculteurs, insinuant par-là même que la France ne s'opposerait plus aussi fermement à la ré-homologation du glyphosate. Pour inciter le Gouvernement à maintenir à tout prix sur le marché cette molécule, les tenants de l'agrochimie mettaient en avant l'argument de l'agro-écologie (comme si le fait d'utiliser de la chimie de synthèse polluante pouvait être écologique) et de « l'agriculture de conservation » (en ignorant les impacts néfastes de cette substance sur la biodiversité), autant d'expressions pour cacher la réalité de ce qu'est le glyphosate, cette substance chimique que l'agriculture répand sur tout le territoire. Quelques heures après ces déclarations, Edouard Philippe, notre Premier



L'usage massif du glyphosate cristallise de nombreuses inquiétudes légitimes sur ses impacts sanitaires et environnementaux.

Ministre, s'exprimait à son tour sur le sujet mais de façon si peu claire qu'il était impossible de comprendre quelle serait la position de la France au moment du vote sur sa ré-autorisation ou non qui doit avoir lieu avant la fin de l'année.

Face à cette cacophonie gouvernementale, pas moins de 34 ONG, dont Générations futures à l'initiative de ce projet, adressaient le 20 octobre dernier une lettre au Président Emmanuel Macron lui demandant de ne plus attendre pour interdire l'usage de cette molécule dangereuse et polluante, dans l'UE et sur le territoire national.

Pour l'aider à maintenir ce cap, les organisations lui donnèrent 5 arguments forts justifiant la nécessité de mettre un terme à son utilisation.

1. Une urgence sanitaire

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a classé en mars 2015 le glyphosate comme cancérogène probable pour l'homme. Ce classement, d'après le règlement 1107/2009 (annexe II – alinéa 3.6.3) relatif à la mise sur le marché des pesticides, aurait dû suffire à le retirer du marché.

Par ailleurs, deux études récentes ont mis en cause le glyphosate dans des maladies graves du rein (c'est d'ailleurs pour cette raison que le Sri Lanka en a interdit l'usage sur son territoire, rejoint récemment par 5 pays du Golfe), du foie (1) et est fortement suspecté d'être un perturbateur endocrinien (2). Ces risques de santé publique devraient suffire à déclencher des mesures immédiates pour interdire le glyphosate sur la base du principe de précaution inscrit dans la Constitution fran-

çaise et les traités européens.

Si certains doutent encore des dangers sanitaires associés à l'exposition au glyphosate, nous les invitons à visionner l'excellent documentaire de Marie-Monique Robin, *Le RoundUp face à ses juges*, et d'écouter les témoignages des victimes de cette molécule.

2. La crédibilité des évaluateurs européens en charge de ce dossier

La classification comme « cancérogène probable » par le CIRC a été contestée par le BFR (l'agence allemande évaluatrice du glyphosate pour l'UE) et donc l'EFSA (l'Autorité européenne de sécurité des aliments), à qui revient l'obligation d'examiner la documentation scientifique avant toute homologation ou ré-homologation de pesticides. Le souci est qu'une analyse approfondie de ce rapport du BFR démontre que ces agences (EFSA et BFR) ont systématiquement enfreint les réglementations en vigueur et écarté des études montrant le caractère cancérogène du glyphosate sur la base de motifs fallacieux (non-conformité et distorsion dans l'analyse statistique, non-mention de relations dose-effet existantes pour les effets tumorigènes observés, utilisation



Un des arguments justifiant la nécessité de mettre un terme à l'utilisation du glyphosate : certaines agences européennes, dont l'EFSA, auraient systématiquement enfreint les réglementations en vigueur et écarté des études montrant le caractère cancérigène du glyphosate.

inexacte ou distordue de « données historiques de contrôle », sélection arbitraire d'études, etc.). (3)

A cela s'ajoute le fameux épisode des « copiés-collés » dans ce rapport controversé du BFR, révélée par les médias, et qui pointe la manière scandaleuse dont les experts de cette agence ont largement plagié le dossier de demande de la Glyphosate Task Force, le consortium industriel conduit par la firme américaine Monsanto, pour les faire figurer intégralement et sans commentaires dans son propre rapport d'évaluation ! Le doute ne peut que nous saisir sur ces documents censés fonder la décision de ré-homologation ou non du glyphosate.

3. La cause environnementale

Pendant longtemps, les industriels commercialisant le RoundUp, herbicide dans lequel on trouve le glyphosate et ses adjuvants, argumentaient sur la biodégradabilité du glyphosate. Or cet argument ne tient pas à l'épreuve des faits. D'une part parce que des études montrent qu'on le retrouve dans les aliments dans lesquels on le cherche (4) et qu'il se retrouve ensuite dans nos urines (4), et d'autre part parce que le glyphosate et son produit de dégradation, l'AMPA, sont les premiers polluants des eaux de surface, respectivement dans 38 % et 53 % des cas. Leurs concentrations dépassent le seuil de 0,1 µg/l dans respectivement 13 % et 31 % des analyses.

Il est important de signaler, au regard de ces informations, que le glyphosate est considéré comme toxique pour les organismes aquatiques, entraînant des effets néfastes à long terme. Cette contamination des eaux menace donc la vie aquatique et des études ont montré que les herbicides contenant du glyphosate peuvent être toxiques pour les grenouilles et les crapauds. (5)

Comme le glyphosate est conçu pour tuer les plantes, il peut aussi avoir des conséquences néfastes sur la biodiversité en détruisant des réserves de nourriture pour les oiseaux et les insectes. Des essais menés en Grande-Bretagne pour étudier l'impact sur la biodiversité des OGM tolérants à des herbicides ont montré que les cultures traitées avec du glyphosate pouvaient avoir un impact néfaste sur les oiseaux des champs. (6)

En outre, parmi les autres effets négatifs, on note une réduction de l'absorption des éléments nutritifs du sol, comme le manganèse, le zinc, le fer et le bore, éléments connus pour leurs rôles dans les mécanismes de résistance des plantes aux maladies. Par conséquent, en réduisant l'absorption de ces éléments nutritifs, les glyphosates affectent indirectement la résistance des plantes aux maladies, ce qui induit en retour une utilisation plus intense de pesticides (fongicides/insecticides). (7)

Il est souvent avancé un argument pour défendre l'aspect prétendu « écologique et sanitaire » du glyphosate. Il consiste à dire qu'avec la fin du glyphosate, nous serions envahis par l'ambrosie, plante très allergène. Sans nier le caractère allergène et envahissant de cette plante, c'est un comble d'ériger le glyphosate comme le remède puisque l'ambrosie est devenue... résistante au glyphosate ! L'utilisation intensive de cette molécule est donc une aberration d'un point de vue écologique et agronomique.

4. Les alternatives sont déjà là !

Il faut rappeler que les agriculteurs biologiques n'utilisent pas d'herbicides de synthèse et donc pas de glyphosate, qu'ils savent parfaitement s'en passer en ayant recours notamment à du matériel adapté comme des herse-étrilles. Le « binage » mécanique (et non à la main comme les tenants du glyphosate le prétendent) de manière précise avec des caméras et de l'électronique pour enlever les herbes non désirées est tout à fait possible. Ces agriculteurs ont aussi recours à des cultures associées. Autrement dit, on remplace les herbes non désirées par des végétaux qu'on apprécie.



cie et qui vivent en cohabitation avec la culture principale. Concrètement, cela peut être des légumineuses comme de la luzerne cohabitant avec des céréales. En bonus, les légumineuses produiront de l'azote, très utile aux cultures principales. Ce sont d'ailleurs des techniques déjà mises à l'œuvre par l'agriculture conventionnelle elle-même !

5. Une mobilisation citoyenne incroyable

En février 2017, une initiative citoyenne européenne (ICE) a été lancée pour demander, entre autres, l'interdiction de la ré-autorisation du glyphosate. En moins de 5 mois, cette initiative a réuni plus d'un million trois cent mille signataires dans toute l'UE. C'est une première en si peu de temps. Cet engouement montre à quel point les citoyens européens souhaitent aujourd'hui protéger leur santé et leur environnement des dangers des pesticides en général et de cet herbicide en particulier.

Monsieur le Président, tenez vos promesses !

Pour toutes ces raisons, le Président a été invité à tenir fermement l'une de ses promesses de campagne affichée dans son programme de candidat : placer la France en tête du combat contre les perturbateurs endocriniens et les pesticides !

Le 19 octobre, soit la veille de la remise de cette lettre ouverte au Président, le Parlement européen, au sein de sa commission environnement, votait – avec une majorité écrasante – en faveur d'une sortie définitive du glyphosate dans les trois prochaines années. Ce vote, non décisionnaire, a été conforté par celui de l'assemblée plénière le 24 octobre (malgré un



© Marianne Casamance/Wikipedia

La France, par la voix de son porte-parole Christophe Castaner, a évoqué une sortie du glyphosate sur le territoire français en quatre ans, quelle que soit la décision de l'UE.

amendement qui fait passer le délai de sortie de trois à cinq ans). Notons que la France, par la voix de son porte-parole Christophe Castaner, a évoqué une sortie du glyphosate sur le territoire français en quatre ans, quelle que soit la décision de l'UE. Bien sûr, cette position est positive et constitue un argument de plus à mettre dans la balance mais elle signifie aussi que notre gouvernement suppose qu'elle sera dans l'incapacité de faire plier l'UE à sa position. Il met une pression supplémentaire sur la Commission européenne et les Etats membres qui devront prendre une décision avant le 31 décembre, date butoir et d'expiration de l'autorisation au sein de l'UE du glyphosate.

A l'heure où ces lignes sont écrites, nous n'avons toujours aucune certitude sur le devenir de cette molécule au sein de l'UE mais ce

que nous n'avons pas manqué de rappeler à Emmanuel Macron, c'est que le choix qui s'offre à la France et à l'UE marquera durablement l'avenir des générations futures, de manière positive ou négative ■

► Nadine Lauverjat.



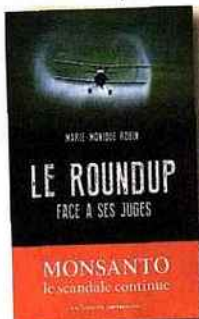
Militante écologiste, elle exerce depuis 15 ans au sein de l'association Générations futures en tant que chargée de mission « victimes des pesticides » et coordinatrice de l'association. Elle a notamment été administratrice de nombreuses associations de défense de l'environnement dont Agir pour l'environnement, le Réseau environnement santé (RES) ou encore Inf'OGM.

1. Robin Mesnage, George Renney, Gilles-Eric Seralini, Malcolm Ward & Michael N. Antoniou. *Scientific Reports* 7.
2. Clair E, Mesnage R, Travert C, Seralini G. *Toxicol In Vitro* 2012.
3. Pour en savoir plus, lire le rapport complet « Glyphosate et cancer : les autorités en infraction systématique aux réglementations » sur www.generations-futures.fr, onglet publication/données institutionnelles.
4. Pour en savoir plus, lire le rapport complet « Résultats exclusifs de recherche de glyphosate dans des aliments vendus en France » sur www.generations-futures.fr, onglet publication/santé.
5. Relyea RA. 2005. *Ecological Applications* 15.
6. Heard MS et al. 2003. *Philosophical Transactions of The Royal Society London*.
7. Nouredine Benkeblia, Professor of Crop Science, Department of Life Sciences, University of the West Indies, Mona Campus.

Générations futures

Générations futures, ex-Mouvement pour les droits et le respect des générations futures (MDRGF), est une association de défense de l'environnement agréée par le ministère de l'Ecologie depuis 2008 et reconnue d'intérêt général. L'association mène des actions (enquêtes, colloques, actions en justice, campagne de sensibilisation...) pour informer sur les risques de diverses pollutions (les substances chimiques en général et les pesticides en particulier) et promouvoir des alternatives à ces produits menaçant la santé et l'environnement.

Générations futures
179, rue Lafayette – 75010 Paris
Tél. : 01.45.79.07.59
Site : www.generations-futures.fr



A voir – à lire Le Roundup face à ses juges

A la lumière du procès symbolique de Monsanto tenu en 2016, Marie-Monique Robin expose l'ampleur du scandale sanitaire lié au Roundup, herbicide le plus vendu au monde. Presque dix ans après son enquête *Le monde selon Monsanto*, elle démontre, faisceau de preuves à l'appui, l'extrême nocivité du Roundup, à l'heure où l'Union européenne doit décider de prolonger ou non l'autorisation du glyphosate sur le marché. Face au silence coupable des agences de santé et à l'inertie des gouvernements, le film, comme le livre éponyme, montre également à travers

ce procès la mobilisation à l'œuvre de la société civile mondiale pour faire reconnaître l'écocide. L'enjeu ? La poursuite au pénal des multinationales dont les activités menacent la sûreté de la planète et la santé des hommes. Un réquisitoire accablant, paroles de victimes et d'experts à l'appui.

De Marie-Monique Robin. Visible en replay sur www.arte.tv jusqu'au 16 décembre. Disponible en DVD et en livre aux éditions La Découverte.



TRIBUNES

DR



Le Parlement européen. Les lobbyistes de la multinationale Monsanto en sont bannis depuis le 28 septembre 2017, par un vote des représentants des principaux groupes parlementaires, a annoncé le président du Parlement Antonio Tajani. Monsanto avait en effet refusé d'être auditionné par le Parlement sur les « Monsanto papers », ces documents montrant sa collusion avec les agences de régulation. C'est la première fois que les parlementaires européens utilisent cette disposition leur permettant d'exclure des lobbyistes.

Les leçons de l'affaire du glyphosate

En 2015, le Centre international de recherche sur le cancer classait l'herbicide le plus utilisé dans le monde comme « cancérigène probable ». Le 27 novembre 2017, après deux années de forte médiatisation de ce problème sanitaire majeur, les Etats-membres de l'Union européenne ont ré-autorisé le glyphosate pour cinq ans. Analyse, par **Jonathan R. Latham**.

Notre planète est submergée par la pollution générée par les produits toxiques : dans tous les secteurs économiques, les produits de synthèse ont remplacé les produits naturels. Un récent exemple au Royaume-Uni : la production de blé en conventionnel en 1974 a nécessité deux épandages d'herbicide par an contre une moyenne de vingt épandages en 2014.

La stratégie principale actuelle du mouvement écologiste pour stopper cette marée toxique est de s'attaquer à telle ou telle substance donnée, tel ou tel « mauvais acteur » chimique, pour obtenir son retrait du marché. Cette stratégie a pu donner de bons résultats.

En effet, aujourd'hui, de nombreux pays n'épandent plus le lindane ou le DDT, par

exemple. Mais comme existe entre 70 000 et 100 000 substances chimiques de synthèse, dont la plupart n'ont pas été testées et pourraient donc s'avérer toxiques, les efforts pour faire interdire la totalité de ces substances ne porteront pas leurs fruits avant, disons... l'année 1 000 000 après J.-C. ! En supposant que l'industrie n'invente pas de nouveaux produits dans l'intervalle et que l'interdiction de chaque substance prenne aux

opposants dix ans de campagne, soit deux hypothèses optimistes.

Risques potentiels sans fin

Cette approche pose un autre problème.

Elle suppose que des tests bien réalisés, avec toute la rigueur possible, permettent distinguer les produits chimiques toxiques des non toxiques. Or les faits montrent le contraire. On peut montrer facilement que les tests réalisés pour établir la toxicité ou non-toxicité des produits

Combattre les substances chimiques au cas par cas s'avère une stratégie perdante



Jonathan R. Latham
est éditeur du site
d'information britannique
Independent Science
News. Site : www.independentsciencenews.org



chimiques sont vains. Car les risques graves potentiels pour la santé humaine sont sans fin : cancérigènes, neurotoxiques, toxiques pour le foie, pour la santé reproductive... sans compter les effets sur plusieurs générations. Il faudrait, pour que l'on sache si un seul de ces produits est toxique – et toxique pour les rats – tester les rats d'une ville entière. Sans que cela n'établisse pour autant la preuve de la toxicité pour les humains.

L'extrapolation de la toxicologie des rongeurs aux humains n'est pas scientifique. Il s'agit d'une convention arbitraire et défailante. Cette faille est ignorée des législateurs. Le Centre international de recherche sur le cancer et l'OMS ont quant à eux condamné le glyphosate en des catégories toxicologiques distinguant entre la toxicité pour l'animal et pour l'homme, ce qui signifie qu'ils admettent *de facto* et tacitement que les expériences sur les animaux ne disent rien de la toxicité sur l'homme. Sans même évoquer la question éthique du fait de tester des millions d'animaux pour rien, ce genre de logique trouble est une aubaine pour l'industrie chimique.

Lorsque les preuves de la toxicité d'un produit chimique chez l'animal s'avèrent établies, l'industrie insiste alors sur la nécessité d'apporter des preuves chez les humains. Dans les cours de récréation, cela s'appelle changer les règles du jeu.

Ce qui semble une stratégie modérément efficace pour combattre les autorisations au cas par cas avec des arguments scientifiques s'avère au final une stratégie perdante. D'une part, elle implique que les produits non remis en cause par des études scientifiques sont sûrs. Et d'autre part lorsque la victoire semble acquise, c'est un échec. Car le produit éliminé est aussitôt remplacé par un autre. Qui veut du dicamba à la place du glyphosate ?

Les opposants à la pollution feraient bien de s'inspirer des campagnes anti-OGM. Elles ont plus ou moins réussi à sauvegarder le sol des OGM en Europe, en Chine, en Asie et en Afrique, faisant des OGM des parias.

S'inspirer de la campagne réussie contre les OGM

Le secret de cette campagne a été de refuser de faire une distinction entre les OGM. Le refus de donner carte blanche aux OGM a permis à des personnes aux intérêts variés de se rassembler sous une même bannière, qu'elles s'opposent au brevetage sur le vivant, au contrôle par les multinationales, à la pollution ou aux risques présentés par les OGM. On peut loger tout le monde sous la même enseigne et cela ne demande pas de connaissance technique particulière de la part du grand public.

Quel est le plus facile, se placer derrière une bannière affichant « Non aux OGM » ou bien expliquant : « Je suis contre l'ingrédient actif methonomehyl-2- arbitrazine en raison de ses

effets d'hyperplasticité cumulés sur les ovaires et les glandes vestigiales de certaines espèces de grenouilles à des doses entre 1 et 0,1mg/ml (Doolittle and Dally, 1983) » ?

S'opposer aux produits de synthèse sur des bases scientifiques signifie admettre à tort et de façon désastreuse l'efficacité des tests toxicologiques. C'est tolérer la partialité et souvent la malhonnêteté des législateurs ayant établi les règles. C'est accepter de faire dépendre les lois des preuves fournies par l'industrie. Reconnaître que l'industrie a forgé les lois toxicologiques dès le début. Accepter l'expérimentation animale. Entériner l'utilisation de pratiques qui obligent les législateurs à ignorer les revues scientifiques à comité de lecture, revues réalisées pourtant aux frais des contribuables.

C'est accepter que les firmes puissent cacher leurs résultats derrière le fallacieux prétexte de l'information confidentielle. Accepter le caractère frauduleux de la plupart des tests réalisés par les laboratoires. Accepter de croire que l'autorisation au forceps d'un produit chimique est une question scientifique.

Les anti-OGM ont actuellement des difficultés face à la manipulation qui tente de contourner la définition même de l'OGM. Mais ce n'est rien comparé aux moqueries des industriels de la chimie qui ont pu arroser de bière belge la réautorisation du glyphosate en persuadant l'Union européenne d'approuver carrément le glyphosate pour cinq années encore, foulant ainsi aux pieds les subtilités de la législation toxicologique et du processus démocratique.

Une vraie stratégie d'opposition

La vraie solution au problème de la pollution chimique est ainsi une stratégie d'opposition proportionnelle au danger encouru. Les écologistes devraient arrêter de faire campagne contre une seule substance chimique et frapper l'industrie chimique là où cela fait mal. Faire campagne pour l'interdiction de *tous* les produits de synthèse en agriculture. Pour interdire *tous* les produits chimiques des écoles et les cours de récréation, les lieux publics, dans les communes, dont le contact alimentaire.

Les écologistes pourraient également aller plus loin : et si l'on rendait les législateurs responsables de leurs décisions ? Et si l'on interdisait les subventions aux industries qui utilisent des substances chimiques dans ou sur l'alimentation ? Et si l'on rendait obligatoire l'indemnisation automatique des personnes contaminées par des substances chimiques et qui en sont malades, par une fondation alimentée par l'industrie produisant ces substances ? Cela aurait pour avantage d'éveiller l'attention de l'industrie chimique... et de mobiliser l'opinion publique. ■

Pourquoi ne pas faire campagne pour l'interdiction de tous les produits de synthèse ?



Dans *Le Roundup face à ses juges*, Marie-Monique Robin raconte dans le déroulé saisissant du « Tribunal international » qui a jugé Monsanto à La Haye en octobre 2016 : tribunal n'ayant aucune existence officielle mais institué par des associations, experts, juges, victimes du monde entier. Le livre se conclut sur les événements intervenus après le procès et notamment les preuves de la collusion entre Monsanto et les agences de réglementation. Marie-Monique Robin, *Le Roundup face à ses juges*, La Découverte, 276 p., 2017.

ROUNDUP : LE PROCÈS D'UN POISON

Dans son dernier livre, la journaliste Marie-Monique Robin démonte la stratégie de Monsanto et les complicités de chercheurs et responsables politiques, qui font que le glyphosate n'est toujours pas interdit.

Voilà plus de dix ans que la journaliste et réalisatrice Marie-Monique Robin enquête sur les dérives du « monde merveilleux » des biotechnologies, à commencer par celles de son représentant le moins sympathique : Monsanto. Après le succès de son film *Le Monde selon Monsanto* (qui a également donné un livre), elle s'était pourtant juré de ne plus replonger, comme elle l'écrit, « dans les méandres nauséabonds de la multinationale américaine, leader des semences transgéniques et inventeur du Roundup, l'herbicide le plus vendu au monde ». Trop de nuits blanches, trop de soucis... Oui mais voilà : en 2014, deux Suisses la contactent. Ils portent l'ambitieux projet d'organiser le procès de la multinationale, et ont besoin de son aide. Le procès, symbolique, s'est finalement tenu en octobre 2016, à La Haye, aux Pays-Bas. Dans leurs conclusions, les juges – des magistrats professionnels – ont estimé que si le crime d'écocide était reconnu dans le droit international, le glyphosate – et donc le Roundup – pourrait être

considéré comme outil de ce crime. Ce procès et les témoignages bouleversants qu'il a engendrés servent de fil conducteur au livre, consacré uniquement au produit phare de la firme étasunienne, considéré depuis deux ans comme « cancérigène probable » par le Centre international de recherche sur le cancer, un organisme lié à l'ONU, et que l'on retrouve partout : dans l'eau, dans l'air, dans les sols... et dans nos aliments. Évidemment, on trouve dans ce livre tout ce que l'on n'a pas réellement envie de savoir. Comment ce poison a provoqué une trachéotomie sur Théo, un garçon de 9 ans ; comment il est à l'origine, dans l'Argentine du tout-soja, d'un « génocide silencieux » sur les paysans ; comment encore, il a semé la mort dans les rizières du Sri Lanka avant que ce pays ne l'interdise en 2015.

« MONSANTO A FAIT D'EXCELLENTE ÉTUDES »
Marie-Monique Robin démonte la stratégie mise en place par Monsanto pour détourner les (rares) règles mises en place aux niveaux national et international, et surtout pour cacher la véritable dangerosité de son produit « miracle ». On y apprend notamment que dès le début, Monsanto savait que son produit était néfaste. « *Monsanto a fait d'excellentes études*, explique dans le livre Anthony Samsel, un biochimiste qui a réussi à faire

déclassifier le dossier d'homologation du glyphosate. *J'ai été impressionné par la qualité de leur travail. Mais, malheureusement, ils ont caché toute cette information.* » Marie-Monique Robin dénonce également la duplicité de certains chercheurs et la faute des responsables politiques. Elle explique notamment pourquoi l'Union européenne a tant de mal à trancher depuis plusieurs années sur l'interdiction du glyphosate. La raison est simple : en Europe, ce sont les industriels qui choisissent l'État dit « rapporteur », chargé d'évaluer les études toxicologiques (fournies par le fabricant...) et d'établir un rapport préliminaire. Pour le glyphosate, Monsanto a choisi l'Allemagne, le pays de BASF et de Bayer, deux mastodontes de l'industrie chimique (1). Le livre démontre ainsi la complicité des autorités allemandes, qui n'ont jamais mené d'étude sérieuse sur l'herbicide. Et qui continuent, aujourd'hui, de refuser son interdiction.

Rémi Carayol

1 - Monsanto et Bayer sont d'ailleurs en train de fusionner. La Commission européenne doit se prononcer début 2018 pour autoriser ou non cette fusion.
> « LE ROUNDUP FACE À SES JUGES », M-M ROBIN, ÉD. LA DÉCOUVERTE/ARTE-ÉDITIONS, 18 EUROS.



© SYLVIE LARSONNEUR

Une coiffeuse pas pareille

Poussez la porte de « La bulle de salon » et vous sentirez une bonne odeur de plantes, d'épices, de thé et de foin coupé. On est loin des émanations ammoniacées qui vous agressent lorsque vous entrez chez certains coiffeurs conventionnels. Chez Sylvie Larssonneur, un grand fauteuil club rouge vous tend les bras. Dans sa maison de pierre (à Tourville-sur-Sienne, dans la Manche), c'est simple, reposant et coloré. Un peu comme si vous étiez chez elle. Depuis onze ans, cette coiffeuse n'emploie plus de produits chimiques pour ses colorations : « *Ils dessèchent les cheveux, sont toxiques pour les poumons et la peau. J'avais des allergies et de l'eczéma purulent aux mains.* » Ses poudres, naturelles et bio, sont à base de henné, curcuma, betterave, brou de noix, noix de galle, romarin, garance, café... « *Les nuances sont prêtes à l'emploi. On mélange la poudre avec de l'eau chaude. On obtient une boue épaisse qu'on applique sur les cheveux secs ou mouillés, pendant 20 à 60 minutes.* » Mais Sylvie Larssonneur prévient. Les teintures naturelles, c'est toute une démarche. « *Une dame qui a les cheveux tout blanc, si elle veut être brune, ça ne va pas...* » Ce serait trop long, car il faudrait faire plusieurs applications dans la journée. Trop coûteux et trop peu efficace. « *Pour moi, il faut accepter ce qu'on devient. Je fais des colorations naturelles qui apportent une patine ou un effet "mèches". Mais je ne veux pas transformer les gens.* » L'utilisation de colorants à base de pigments naturels demande de la finesse. « *On ne fait pas tout ce qu'on veut et je ne peux pas répondre aux désirs de toutes mes clientes. Elles sont contentes en général. Je sème des trucs, et ça chemine.* »

Nicole Gellot

> LA BULLE DE SALON CHERCHE REPRENEUR-EUSE, S'INSCRIVANT DANS LA CONTINUITÉ DE LA DÉMARCHE (LIRE ANNONCE P 22).



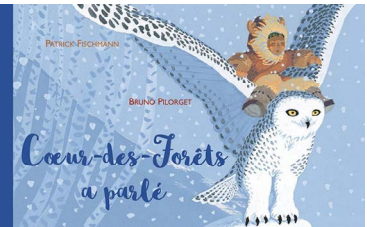
MA PETITE ENTREPRISE

UNE ENQUÊTE PHOTOGRAPHIQUE SUR MONSANTO

« *La vie est chimique. Il n'y a pas vraiment de différence entre les produits de Mère Nature et ceux fabriqués par l'homme* », proclamait Monsanto en 1977. Des campagnes de pub de la multinationale montrant la maison d'Hansel et Gretel pour vanter ses arômes. Des photos de maisons abandonnées et de proches de personnes décédées suite aux rejets dans la nature de PCB par une usine américaine de Monsanto. Des portraits d'enfants de soldats américains et d'habitants du Vietnam, nés avec de graves malformations suite à l'utilisation de l'agent Orange pendant la guerre du Vietnam. Des clichés d'agriculteurs poursuivis en justice par l'entreprise qui les accuse d'avoir usurpé ses semences... Pour cette enquête photographique, choquante mais salutaire, le franco-vénézuélien Mathieu Asselin a exhumé des centaines de documents et rencontré des dizaines de personnes qui retracent les ravages passés et présents de Monsanto.
> **Mathieu Asselin, Monsanto : une enquête photographique, Actes Sud, 2017, 55 euros (156 p., livre d'art)**

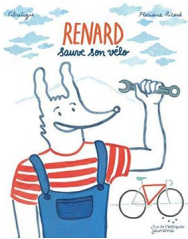


ENFANTS



À CONTER : CŒUR-DES-FORÊTS

Inspiré d'un conte inuit, l'auteur Patrick Fischmann nous raconte la vie de Cœur-des-Forêts, un enfant qui a pris forme dans une souche d'arbre sculptée par son père. La magie opère et, à peine terminé, il est animé par le vent. Il quitte alors sa maison de glace et marche, d'un pas pressé, à travers la toundra. « *Où va-t-il comme ça ?* », interrogent ses parents, l'ours, le caribou et la chouette. Illustré par Bruno Pilorget, ce livre a tout du joli conte de Noël que les plus grands pourront lire, avec plaisir, aux plus petits.
> *CŒUR-DES-FORÊTS A PARLÉ*, DE PATRICK FISCHMANN ET BRUNO PILORGET, ÉD. RUE DU MONDE, 43 P., 17 EUROS.



RENARD N'ACHÈTE PAS, IL BRICOLE ET RÉCUPÈRE

Renard, c'est un personnage à travers lequel l'auteur Fibre-Tigre et l'illustratrice Floriane Ricard se proposent de sensibiliser les enfants aux problématiques du monde d'aujourd'hui – en l'occurrence, au consumérisme. Dans ce premier album, le vélo de Renard se fait malencontreusement écraser par un camion. Notre héros se rend donc au magasin pour voir de quelle manière il peut le réparer. C'est le début d'une belle aventure pour Renard et son fidèle ami, Voisin.
> *RENARD SAUVE SON VÉLO*, DE FIBRE-TIGRE ET FLORIANE RICARD, ÉD. RUE DE L'ÉCHIQUIER, 31 P., 12,90 EUROS.



ILS FONT LE ZÈBRE

Un enfant dévale la rue Berthe, à fond sur ses roulettes, et en profite pour raconter son quartier. Jo le Squelette se désole de ne pas savoir s'il était fille ou garçon. Lazard le lézard, n'écoulant que son audace, part à la découverte du monde. *Zèbre à trois*, ce sont quatre hommes à la voix, à la clarinette, à la guitare, aux percussions et à la contrebasse, pour des chansons enlevées, drôles, tendres mais jamais mièvres. Testé avec succès auprès de deux enfants de 6 et 9 ans. Des accents rock, jazz, blues... De la vraie bonne musique pour les mômes, et les autres.
> *ZÈBRE À TROIS*, GROUPE CHTIKRY, VRI-BODY PROD-EPM/PIAS - WWW.ZEBREATROIS.COM

ADULTES
LES ABEILLES, AVEC GÉNIE

Dans *Le génie des abeilles*, ce sont d'abord les photos qui accrochent le regard. On a rarement vu des abeilles de manière aussi détaillée – pleines de poils !, alors qu'elles sont pourtant en pleine action : former une chaîne cirière, lutter contre un frelon asiatique, se nourrir, nourrir les consœurs... Ensuite, on s'attarde sur le texte, et l'on s'aperçoit que l'on a là une encyclopédie passionnante à lire, avec un ton original qui ne lasse pas. Le génie des abeilles est fascinant par ses photos, par la qualité de sa prose et par sa solidité documentaire. L'alchimie s'opère entre les trois.



> *LE GÉNIE DES ABEILLES*, É. TOURNERET, S. DE SAINT-PIERRE, J. TAUTZ, ÉD. HOZHONI, 29X31 CM, 264 P., 45 EUROS.



Marie-Monique Robin

Infatigable investigatrice. Dans *Le Roundup face à ses juges*, la réalisatrice dévoile une nouvelle enquête accablante sur les ravages sanitaires du pesticide phare de la firme américaine Monsanto.

Repères

Scandale européen. 96 scientifiques de renom ont dénoncé «une fraude scientifique» après que la Commission européenne a renouvelé pour cinq ans l'autorisation d'exploitation des pesticides à base de glyphosate. Ils accusent l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Aesa) de n'avoir retenu que les études favorables aux fabricants. Une ONG a en outre révélé que le rapport de réévaluation préliminaire était un véritable copier-coller d'un document fourni par Monsanto. ■

Vous avez filmé le procès symbolique qui s'est tenu en 2016 contre Monsanto

et son produit phare, le Roundup. Pourquoi ce pesticide, réautorisé par l'Europe, inquiète-t-il autant?

Le Roundup est l'herbicide le plus vendu au monde. 800 000 tonnes sont déversées par an sur la planète, dont 9000 tonnes en France. Dès sa mise sur le marché en 1994, Monsanto a communiqué sur ce pesticide «bon pour l'environnement et biodégradable». À cause de ces mensonges, des agriculteurs et des particuliers l'ont utilisé sans protection. Comme Sabine Grataloup, dont le petit garçon est né avec de graves malformations congénitales.

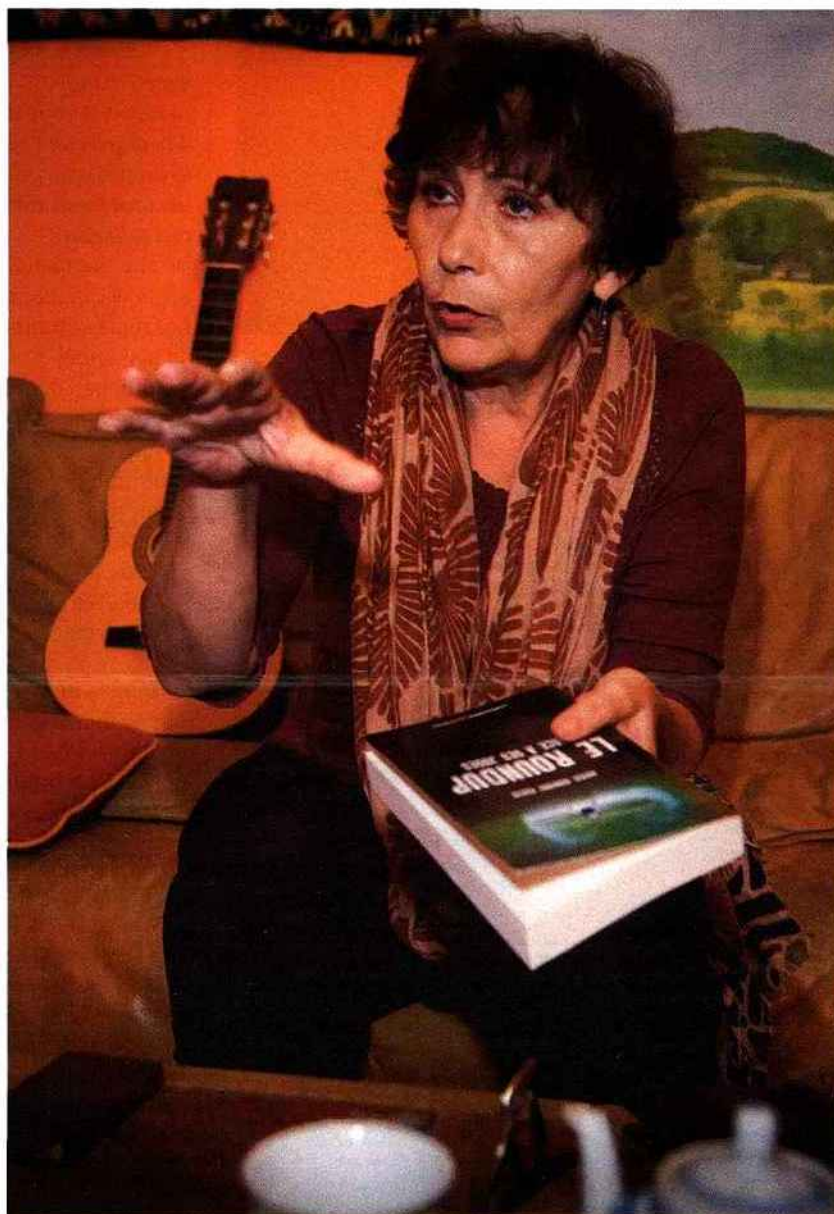
■ **Les victimes exposées au glyphosate décrivent un désastre sanitaire et environnemental inouï...**

Les enfants et les femmes enceintes

sont particulièrement touchés, car le glyphosate, le produit actif du Roundup, est un perturbateur endocrinien qui agit sur la formation des fœtus. En Argentine, où sont cultivés 21 millions d'hectares d'OGM transgéniques arrosés de glyphosate, le bilan humain est terrifiant. Avec l'épandage, le produit part dans l'air, l'eau, la pluie. Ce qui provoque de graves problèmes d'asthme, d'avortement, de cancers... Et nous sommes tous concernés. En Europe, tous les animaux d'élevages industriels sont nourris avec ce soja transgénique. Trente personnalités ont donné avec moi leur échantillon d'urine: nous avons tous des taux de glyphosate douze fois supérieurs au seuil autorisé dans l'eau.

■ **Vous évoquez un crime d'écocide?**

Le glyphosate agit comme un détergent et un antibiotique à large spectre. Il rend malade l'homme mais détruit



Pour la journaliste, Monsanto cache «des données, [paie] des scientifiques, [fait] monter au créneau des lobbyistes, [crée] de fausses associations de défense de l'environnement...» Photo: Anna Solé

Des juristes demandent à ce que le crime d'écocide soit reconnu par le tribunal de La Haye, car aujourd'hui on ne peut pas mener d'action au pénal contre ceux qui détruisent la planète.

■ Monsanto savait-il que son produit était cancérigène lors de sa commercialisation?

Bien sûr, mais ils l'ont caché. J'ai eu accès au dossier d'homologation: leurs propres études montraient que c'était cancérigène et, depuis, des centaines d'études indépendantes l'ont vérifié. Mais la méthode Monsanto, c'est «la fabrique du doute». Ils montent des campagnes de diffamation d'une rare violence. Ils cachent des données, paient des scientifiques, font monter au créneau des lobbyistes, créent de fausses associations de défense de l'environnement... Leurs moyens sont colossaux.

■ Y a-t-il des alternatives à ce modèle agro-industriel?

L'Inra vient de publier une étude sur les alternatives au glyphosate! Le souci, c'est que les agriculteurs sont prisonniers d'un modèle dont ils sont les premières victimes. Les avoir maintenus dans le mensonge, comme le fait la FNSEA, est irresponsable. Idem pour l'État, qui verse des milliards d'aides aux céréaliers de la Beauce et supprime la subvention au maintien des exploitations bio. Beaucoup d'agriculteurs seraient prêts à changer pour l'agro-écologie sans produit chimique. Il faut juste les accompagner dans cette transition. ■ CYRIELLE BLAIRE

aussi les sols, les plantes, les animaux... Un éleveur de porc danois venu témoigner était confronté à des cochons avec deux têtes, des microcéphalies,

des diarrhées très graves. 80 % des insectes ont déjà disparu en Europe, les populations d'oiseaux s'effondrent. Quels signaux faudrait-il de plus?

Le glyphosate, nouvel amiante

La documentariste française Marie-Monique Robin sort un nouveau film accompagné d'un livre: «Le Roundup face à ses juges». A voir et à lire absolument

me
mo

A l'heure où l'Union européenne tergiverse sur la prolongation de l'autorisation de commercialiser le glyphosate, Marie-Monique Robin continue de dénoncer l'un des plus grands empoisonnements de notre siècle, celui des pesticides de Monsanto.



Tribunal Monsanto

Marie-Monique Robin au Tribunal international Monsanto à La Haye en octobre 2016.

Ecocide

Le Forum civique européen vient de sortir «Ecocide, les multinationales inculpées. Tribunal international Monsanto, La Haye 2016». Sa marraine, Marie-Monique Robin y dénonce «l'un des plus grands scandales sanitaire et environnemental de l'histoire moderne, d'une magnitude bien supérieure à celui de l'amiante, car le glyphosate est partout: dans l'eau, l'air, la pluie, les sols et les aliments». En préface de cet ouvrage, l'ancien conseiller aux Etats tessinois, Dick Marty, souligne la position de faiblesse des gouvernements face aux multinationales, dont la dimension financière surpasse la majorité des Etats. «La société Monsanto est un exemple parfait de la puissance démesurée, de l'arrogance que peut assumer une entreprise, de son emprise sur la politique et les Etats ainsi que de sa capacité à conditionner le consommateur et l'opinion publique.» Face à ce mastodonte, la pression de la société civile est essentielle. Le Bâlois René Lehnher, initiateur et cheville ouvrière du Tribunal Monsanto, l'a bien compris. Cet événement citoyen, hautement symbolique, a permis de rassembler des juges et des avocats professionnels de renom, et des victimes: des Américains porteurs de lymphome non hodgkinien (l'un des cancers les plus fréquents); des Sri-lankais atteints de maladies rénales dont l'espérance de vie ne dépasse pas quelques années – Une hécatombe qui a poussé le gouvernement à interdire le glyphosate en 2014 –; des parents d'enfants français et argentins nés avec de graves problèmes congénitaux. Des éleveurs ont également témoigné des maladies touchant leurs animaux: des porcelets déformés, des veaux mort-nés. Et des agriculteurs, de la prolifération de maladies sur leurs plantes... Pourtant, Monsanto, avec l'appui de ses adeptes, continue d'affirmer qu'OGM et pesticides sont la seule voie pour nourrir la planète et réfute toutes les critiques. Au point d'affirmer, sur son site internet, que le sel ou le café sont plus nocifs que le glyphosate... Le tribunal, lui, a conclu que si le crime d'écocide existait en droit international, plusieurs activités de Monsanto pourraient relever de cette infraction.

AA ■

«Ecocide, les multinationales inculpées», brochure sur le Tribunal international Monsanto, La Haye, 2016, par le Forum civique européen. A commander sur www.forumcivique.org

Il y a 10 ans déjà, *Le Monde selon Monsanto* révélait au grand public les agissements de la multinationale. Un film choc réalisé par Marie-Monique Robin, journaliste et réalisatrice, fille d'agriculteurs. Cette enquêtrice hors pair n'a depuis cessé d'enquêter sur l'agro-industrie, les OGM, les pesticides, et notamment le glyphosate, principe actif du Roundup, désherbant phare de Monsanto. Alors que ses effets dramatiques sur la santé des humains et des animaux, sur les végétaux et les sols, ont été révélés par nombre d'études scientifiques et de témoignages, l'Union européenne tergiverse encore sur une prolongation de son autorisation qui échoit le 15 décembre prochain. Le 9 novembre, la Commission européenne n'a, une nouvelle fois, pas réussi à s'accorder sur la durée de la prolongation, reportant à la fin du mois la convocation d'un comité d'appel. De son côté, en Suisse, le Conseil fédéral n'a toujours pas rendu le rapport demandé par le Conseil national en 2016 sur les risques du glyphosate. En plein débat, le film *Le Roundup face à ses juges**, et le livre du même nom qui l'accompagne, de Marie-Monique Robin tombe à point nommé. Diffusé à la mi-octobre sur Arte, ce documentaire revient sur le déroulement du Tribunal Monsanto, dont la réalisatrice a été la marraine. Et sur les effets dévastateurs du glyphosate. Comme elle le rappelle dans son documentaire, aussi pédagogique qu'alarmant, le glyphosate est un cancérigène, un perturbateur endocrinien, un antibiotique et un chélateur de métaux (il retient les métaux présents dans le sol) générant des maladies rénales, congénitales, chroniques... Soutolement, des traces du produit se retrouvent partout, jusque dans nos corps. Entretien avec Marie-Monique Robin, figure de proue de la lutte contre Monsanto, et pour une agriculture respectueuse du vivant.

questions réponses

En 10 ans, qu'est-ce qui a changé? Je dirais qu'il y a une prise de conscience d'une minorité grandissante qui, face à l'empoisonnement collectif auquel nous sommes soumis, réclame de savoir ce qu'elle a dans son assiette. Cela prend du temps. Les Monsanto Papers ont révélé ce que je racontais déjà dans *Le Monde selon Monsanto* en 2008. On sait depuis longtemps que cette multinationale publie de fausses études, et paie des scientifiques pour qu'ils les signent. Les PCB, l'Agent orange, le Lasso, l'Aspartame... Autant de scandales. Même dans ses propres études pour l'homologation du glyphosate, l'effet cancérigène et tératogène de la molécule du glyphosate est dénoncé. Qu'attend-on encore pour dire «stop»?

Comment expliquer que le Roundup soit encore en vente, malgré les conclusions du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) qui classe le glyphosate comme un cancérigène probable? Des résidus de glyphosate se trouvent en chacun de nous. Or on a beaucoup de mal à sortir du domaine agricole pour en faire un débat de santé publique. Des agriculteurs disent que c'est biodégradable, mais ils utilisent des combinaisons et des masques pour le répandre sur leurs champs... C'est triste. La FNSEA (la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, *ndlr*) estime que les agriculteurs ne peuvent pas s'en passer et qu'il n'y a aucun lien entre pesticides et cancers. Or le lymphome, l'une des maladies générées par le glyphosate, est considéré en France comme maladie professionnelle...



Tribunal Monsanto

Si Bayer, géant allemand de la pharma, reçoit l'autorisation, par les autorités de la concurrence, de racheter Monsanto pour un montant de 66 milliards d'euros, endossera-t-il la responsabilité des procès en cours contre le géant des OGM? Alors que lui-même est aussi éclaboussé par des scandales...

Monsanto dans le viseur

La Librairie, à Morges, organise en collaboration avec Les Verts vaudois une conférence-discussion avec Mathieu Asselin, photographe et auteur du livre «Monsanto: une enquête photographique». L'événement aura lieu le jeudi 16 novembre à 18h à La librairie (rue des Fossés 21).

En Suisse, toujours pas d'interdiction

Des traces de glyphosate se retrouvent partout. Et les Suisses ne sont pas épargnés, malgré l'encadrement de l'utilisation du pesticide. Interdit à la vente pour l'usage privé, les agriculteurs l'utilisent toutefois pour se débarrasser des mauvaises herbes avant de semer leurs cultures, ainsi que des communes et les CFF... Certaines villes, par contre, l'interdisent, comme le montre l'enquête menée en automne 2015 par des bénévoles de Greenpeace des cantons de Vaud et de Genève*. Un symbole: Morges où se trouve le siège européen de Monsanto n'utilise pas de glyphosate, et tend à bannir tous les pesticides. Même situation à Genève. Alors que Lausanne n'utilise déjà plus du tout de pesticides.

AA ■

*www.ma-commune-zero-pesticide.ch/carte/

La EFSA (l'autorité européenne de sécurité des aliments, *ndlr*), aussi, dit qu'il n'y a pas de problème. Or des centaines d'études indépendantes et des milliers de témoignages prouvent le contraire. Comment les citoyens peuvent-ils faire encore confiance aux institutions européennes?

Votre film sur le Tribunal Monsanto donne la parole à de nombreuses victimes du glyphosate...

Oui, cet événement inouï nous a permis de rassembler des victimes et des spécialistes du monde entier devant des juges internationaux. Entendre leur parole a été extrêmement touchant. C'est ce qui fait la force de ce procès citoyen. Car, trop souvent, il y a une déshumanisation du problème.

Et pourtant l'Union européenne s'apprête à prolonger l'autorisation du glyphosate?

Elle doit prendre une décision d'ici au 15 décembre... Mais la prolongation de trois à cinq ans semble acquise. Ce qui est scandaleux! Je crains qu'on soit en train de laisser du temps aux industries pour trouver une autre molécule, avant que le glyphosate finisse par être interdit, au même titre que l'amiante. Les autorités américaines ont interdit le 2,4,5-T – l'un des composants de l'Agent orange – au moment où le glyphosate a été découvert, et d'abord utilisé pour détartre les chaudières! Or il est urgent de sortir de cette logique agro-industrielle liée aux OGM! Car tout le soja transgénique américain imbibé de glyphosate importé est la source de contamination des animaux que les Européens mangent. Et pourtant – comme je le

montre dans mon documentaire *Les moissons du futur* – des agriculteurs, sans produits chimiques, s'en sortent très bien. Le glyphosate est un emblème d'un système duquel nous devons sortir... Et pour ce faire, une volonté politique est nécessaire.

Qu'advient-il des procès en cours contre Monsanto si la multinationale fusionne avec le géant de la pharma Bayer?**

Si Monsanto a accepté cette absorption, c'est certainement pour échapper aux procès. Aux Etats-Unis, ils sont 3500 agriculteurs à porter plainte. En France, Sabine Grataloup aussi. Son fils de 10 ans a subi depuis sa naissance 50 opérations (elle a utilisé du Roundup dans les premières semaines de sa grossesse, *ndlr*). D'autres plaintes se préparent partout dans le monde. Il est essentiel qu'une clause lors du rachat souligne que Bayer doit endosser la responsabilité des actions en cours. Pour ne pas répéter ce qui s'est passé suite à la catastrophe de Bhopal en Inde.

Propos recueillis par Aline Andrey ■

* A voir sur www.arte.com jusqu'au 16 décembre. «Le Roundup face à ses juges», éditions La Découverte/Arte Editions (2017).

Plus d'informations: www.mariemoniquerobin.com

** La semaine dernière, l'autorité de la concurrence de la Commission européenne a annoncé repousser sa décision sur le rachat de Monsanto par Bayer au 5 mars 2018.



LE MONDE DE LA PHOTO.COM



MATÉRIEL - TECHNIQUE - IMAGE

JANVIER/FÉVRIER 2018 | NUMÉRO 102

TOUT SAVOIR SUR
LA PHOTO MINIMALISTE
ÉPUREZ LA
COMPOSITION
DE VOS IMAGES !

TESTS

Nikkor 70-300 mm
Tamron 18-400 mm
Sony A7R III
Sony RX10 IV

REPORTAGE

Monsanto, un
scandale sanitaire
en images

RETOUCHE

Pour ou contre
le recadrage ?

ASTUCES

Personnaliser
les menus
Aides à la mise au
point manuelle

LIVRES PHOTO

30 coups de cœur
de la rédaction

**CONCOURS
PHOTO EXCEPTIONNEL**
AU-DELÀ DU CERCLE POLAIRE

Partez en mission avec la rédaction de MDLP !



Belgique / Luxembourg / Port cont: 7,50 € / Suisse: 13 CHF
Dom: 7,50 € / Tom surface: 1300 XPF
Canada: 12,99 \$can



GRAND FORMAT

“ C’EST L’UN DES PLUS GRANDS SCANDALES SANITAIRES DE L’HISTOIRE INDUSTRIELLE ”

La journaliste d'investigation Marie-Monique Robin, auteure du livre et du documentaire *Le Monde selon Monsanto*, dont s'est inspiré Mathieu Asselin pour son ouvrage, vient de publier une nouvelle enquête accablante sur la firme américaine. *Le Roundup face à ses juges* révèle les ravages du glyphosate. Un scandale sanitaire, selon ses conclusions.

Le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) a déclaré que le glyphosate est cancérigène : à l'issue de votre enquête, quelle est l'ampleur des dégâts ?

Je me suis rendue en Argentine, au Sri Lanka, aux États-Unis, pour constater que l'on fait face à l'un des plus grands scandales sanitaires de l'histoire industrielle. Bien au-delà de l'amiante. La probabilité d'être exposé à l'amiante était somme toute très réduite. Il fallait avoir travaillé dans une usine de fabrication d'amiante, de pneus, ou dans des hauts-fourneaux... Tandis que le glyphosate est partout. Dans les sols, l'eau, la pluie, les aliments. Je rappelle que la communauté européenne a établi une liste de 378 aliments susceptibles de contenir des résidus de glyphosate. Il est dans nos organismes, comme je le raconte dans mon livre (*Le Roundup face à ses juges*, La Découverte/Arte éditions). Il agit à très faible dose, car il a des caractéristiques toxicologiques exceptionnelles. Il est très rare qu'une molécule chimique ait autant de modes opératoires. C'est à la fois un produit cancérigène, comme l'a décrété le CIRC ; un perturbateur endocrinien – il affecte particulièrement les fœtus ; c'est aussi un chélateur de métaux (NDLR : produit qui permet de séquestrer les métaux, minéraux qui se trouvent dans son environnement, de les fixer et les rendre solubles dans l'eau), ce que personne ne dit jamais. J'ai moi-même découvert à quel point cette molécule est extrêmement toxique et dangereuse au fur et à mesure de mon enquête. Je n'imaginais pas une telle ampleur.

Dans votre film, vous soulignez cette fonction de détergent et l'interaction nocive du glyphosate avec certains types de métaux...

C'est une autre multinationale américaine, Stauffer Chemicals, qui a obtenu le premier brevet d'utilisation du glyphosate, en 1964, et l'a commercialisé en tant que détergent, pour détartrer des chaudières

LIVRE & DVD



Le Roundup face à ses juges

Par Marie-Monique Robin
Coédition
La Découverte/
Arte éditions
278 pages
13,5 x 22 cm, 18 €

Le Roundup face à ses juges

Film documentaire réalisé par Marie-Monique Robin
Coproducteur Arte éditions et M2R Films
2h15 min (dont 45 min de bonus), 20 €
Disponible en VOD sur www.arteboutique.com

et des canalisations d'eau. Imaginez le résultat quand cette molécule s'accumule dans le sol, après vingt ans d'usage intensif ! Les animaux qui mangent du soja imbibé de glyphosate affichent des carences en minéraux, puisque la fonction de chélateur de métaux poursuit son œuvre dans l'intestin des mammifères, y compris chez l'homme. On cache aussi le fait qu'il s'agit d'un antibiotique à large spectre. Ce brevet obtenu le 10 août 2010 par Monsanto est passé totalement inaperçu. Ce qui signifie que quand on a des résidus de glyphosate dans le corps, on a aussi les résidus d'un antibiotique très puissant.

Pourquoi avez-vous décidé de filmer ce procès symbolique, qui s'est déroulé à La Haye en 2016 ?

C'est un procès tout à fait sérieux. Un avis consultatif d'autorité a été rendu, comme ceux émis par la Cour internationale de Justice, qui siège également à La Haye. Face aux juges, tous les témoins, issus du monde entier, racontaient la même histoire, absolument

terrible, liée à un empoisonnement, une maladie. Je suis allée les filmer chez eux pour montrer la réalité. J'ai trouvé qu'il était plus intéressant de procéder de la sorte, en termes de réalisation ; de montrer cette double parole, au tribunal et sur le terrain, plutôt que de répéter ce que j'avais fait avec *Le Monde selon Monsanto*. J'ai travaillé avec un dessinateur, comme on en voit dans les tribunaux. Je suis ainsi plus en retrait et n'apparaît que sous cette forme, seulement pour apporter des éléments factuels, des éclairages sur ce que sont le Roundup, le glyphosate, les chélateurs...

La Commission européenne a récemment repoussé à deux reprises son vote sur la durée de reconduction de la licence du glyphosate.

Quel regard portez-vous sur la situation et la position de la France ?

À l'origine, la décision sur la reconduction de la licence du glyphosate aurait dû être prise en 2012, comme je le rappelle dans mon livre. Monsanto a exercé un énorme lobbying pour repousser cette date. Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, s'est déclaré favorable à une durée de 3 ans. Au départ, Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, militait pour 5 ans. D'après mes informations, glanées auprès d'une source haut placée, si on obtient une base de 3 ans (NDLR : le vote a eu lieu après cet entretien, la Commission européenne a reconduit la licence pour cinq ans, mais la France a déclaré qu'elle appliquerait une reconduction pour trois ans), dans le cadre de la reconduction de la licence du glyphosate par la commission européenne, mon film et mon livre auront joué un rôle très important. Malgré tout, je me dis que ce n'est pas suffisant. Je préférerais qu'il soit carrément interdit, pour toutes les raisons que j'ai indiquées précédemment. Et qu'on en profite en France pour lancer un grand programme de soutien à la conversion vers une agriculture durable et non chimique.

Que répondez-vous aux agriculteurs qui s'opposent à l'interdiction du glyphosate ?

Il faut d'abord savoir de quels agriculteurs on parle. Lors de la manifestation pour la défense du glyphosate qui s'est déroulée le 22 septembre 2017, il aurait été convenable de rappeler que les trois cents agriculteurs qui se sont rendus sur les Champs-Élysées sont de grands céréaliers de la Beauce. Ils possèdent des centaines d'hectares. Ils n'épandent pas les produits eux-mêmes. Ils paient



des gens pour le faire. J'espère qu'ils leur demandent de porter un masque, des gants et une combinaison. J'ai filmé l'un d'eux en train de se préparer et d'essayer de passer du produit à 6h du matin à l'abri des regards. Ces grands céréaliers soutenus par la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) savent très bien ce qu'ils font. Le glyphosate ne coûte pas cher. Cela permet de faire travailler le moins de personnes possible. Ce sont ces gens-là qui défendent le glyphosate.

Et les autres ?

Beaucoup sont très inquiets. Le film *Notre poison quotidien* (Arte, 2011) est à l'origine de la création de l'association *Phyto-Victimes*. J'avais révélé l'histoire de Paul François (NDLR : *président de Phyto-Victimes*), agriculteur intoxiqué par un herbicide de Monsanto et atteint de troubles neurologiques. Il explique très bien comment on peut se passer du glyphosate. Je trouve surprenant que l'on puisse continuer de défendre cette molécule, quand on sait qu'elle est interdite à toutes les collectivités locales depuis janvier 2017, car elle est très dangereuse, et qu'elle va être interdite aux particuliers en 2019. N'y a-t-il que les agriculteurs qui auraient le droit de continuer à s'empoisonner ? Ceux qui maintiennent que l'on a besoin du glyphosate en agriculture sont liés à l'agro-business. Ils travaillent avec des coopératives qui gagnent des milliards grâce à la vente de produits toxiques, dont le glyphosate fait partie.

Vous considérez-vous comme une militante ?

C'est ce que prétend Monsanto ! Je suis journaliste d'investigation. Je fais des films, des livres, sur d'autres sujets. Mon rôle est de porter la plume dans la plaie. Je n'en fais pas une affaire personnelle. Quand j'avance que le glyphosate est l'une des molécules les plus toxiques de l'histoire industrielle, ou que Monsanto ment en permanence, je le dis publiquement. J'attends qu'ils m'attaquent. Je sais qu'ils ne le feront pas. *Le Monde selon Monsanto* est publié aux États-Unis. Il y a un cabinet d'avocats qui a révisé chaque mot du livre. Il n'y a pas eu de procès. En revanche, je viens de porter plainte et je suis heureuse que le parquet de Paris l'ait retenue : ma boîte mail a été piratée. Monsanto a recours à des hommes de paille et des pseudo-scientifiques qui sont payés en sous-main. Je l'avais déjà dénoncé dans *Le Monde selon Monsanto*, mais les « Monsanto Papers » en ont remis une couche en ce qui concerne le glyphosate. Ils ont des lobbyistes. L'un tient un blog sous le

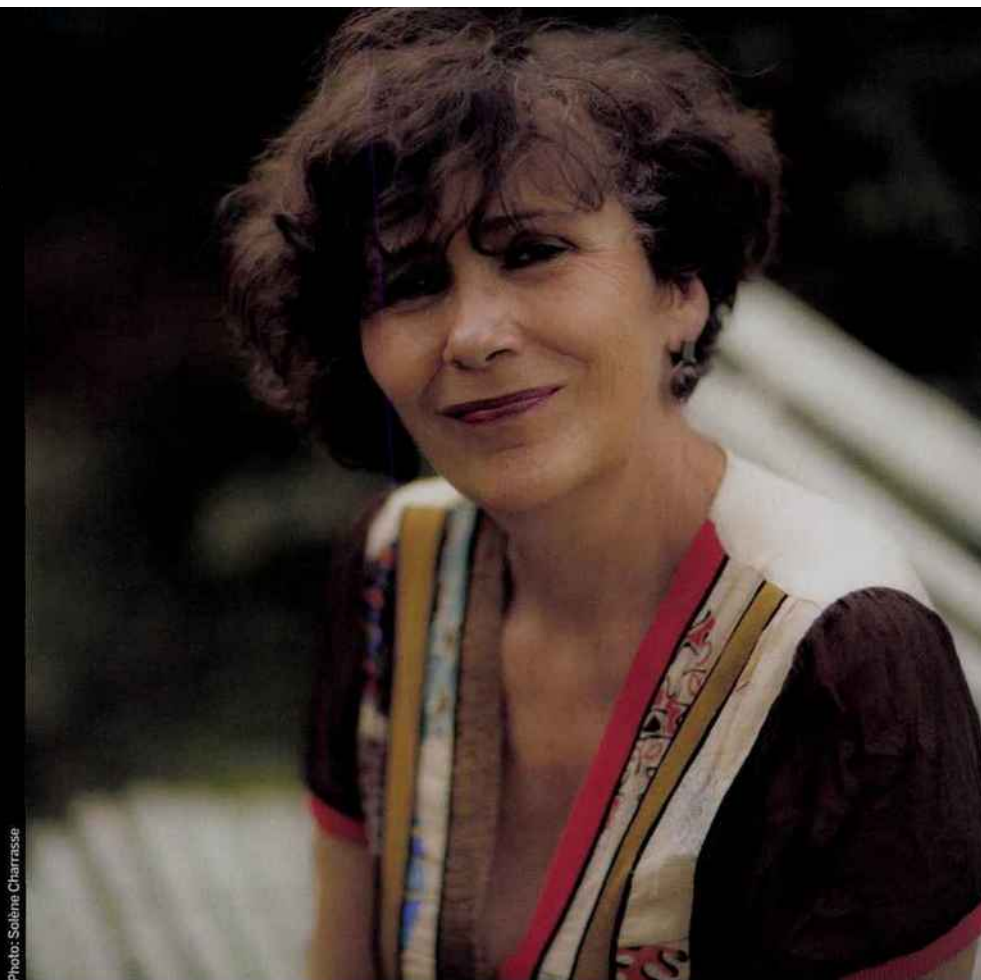


Photo: Solène Charrasse

pseudo de Wackes Seppi. Son vrai nom est André Heitz, lobbyiste très connu de l'agro business, retraité, qui a accès à une banque de données, verrouillée, codifiée, et uniquement disponible pour les gens de son acabit qu'a créée Monsanto. Il a récupéré – je ne sais pas comment – un mail que j'ai envoyé en anglais à un scientifique américain et l'a traduit en français sur son site.

Le probable rachat de Monsanto par Bayer vous inquiète-t-il ?

Avec Corine Lepage (NDLR : *co-organisatrice du tribunal, ancienne ministre de l'Environnement et députée européenne*), nous avons adressé une lettre à la commissaire européenne en charge de la concurrence qui planche actuellement sur cette absorption de Monsanto par Bayer. Elle doit se prononcer début 2018. Nous espérons, en cas d'absorption, que toute la responsabilité pénale et civile de Monsanto ne disparaisse pas. En sachant que les précédents sont très inquiétants. Je donne toujours l'exemple de Bhopal, en Inde. Décembre 1984, suite à l'explosion d'une usine d'insecticide de Union Carbide, des

gaz se propagent pendant la nuit et causent des maladies entraînant des centaines de milliers de morts. Quand Union Carbide est rachetée par Dow Chemical, cette dernière a déclaré ne pas vouloir endosser la responsabilité de ce qu'avait fait Union Carbide auparavant. Les victimes n'ont alors plus que leurs yeux pour pleurer. Nous pensons, avec Corine Lepage, qu'au travers de cette absorption, il y a la volonté, de la part de Monsanto, de disparaître et échapper à tous les procès en cours. À l'heure actuelle, il y a quelque trois mille cinq cents agriculteurs américains qui ont porté plainte. Ils souffrent tous d'un lymphome non hodgkinien, une sorte de leucémie, après avoir utilisé du Roundup. Ils sont représentés par l'avocat en droit civil Timothy Litzburg, du cabinet Miller, que l'on voit dans mon film. Il a demandé à un juge californien de déclassifier les documents internes de Monsanto. C'est donc lui qui est à l'origine des « Monsanto Papers ». Il avoue être très inquiet à l'idée de voir Monsanto disparaître. Il y a de quoi.

Propos recueillis par Benjamin Favier

Les moments forts du jeudi 5 octobre

22.20 La Une, Documentaire, «Le Roundup face à ses juges» ★★★

Le Roundup sur la corde raide

La Wallonie et Bruxelles voulaient interdire la vente et l'usage du Roundup, mais elles n'ont pas pu le faire...



Le glyphosate, la substance du désherbant Roundup, est permis à la vente mais interdit d'usage en Wallonie et à Bruxelles. Paradoxe ?

S'il est un produit qui fait couler beaucoup d'encre, c'est bien le désherbant Roundup et son composant, le glyphosate. Dernièrement, des résidus de cette substance classée «cancérogène probable» par l'ONU, ont été retrouvés dans des céréales pour le petit-déjeuner, des légumineuses et des pâtes. Mais l'Europe estime que le glyphosate ne présente pas vraiment de danger... La licence du produit, qui expire fin 2017, pourrait être renouvelée pour dix ans.

Principe de précaution

Cet herbicide est le plus répandu en Europe. Mais l'apparition d'herbes résistantes au glyphosate et l'augmentation du nombre de cancers dans les régions agricoles où il est employé ont déjà fait réagir des autorités, en vertu du principe de précaution. C'est le cas en France, où le désherbant est interdit à l'usage pour les particuliers. En Région wallonne, le produit est interdit d'utilisation par les particuliers depuis l'été. Un arrêté interdit l'usage du gly-

phosate pour des usages particuliers, donc pour les citoyens et les ménages qui n'ont pas d'obligation de résultat professionnel. La Wallonie suit les traces de la Région bruxelloise qui a déjà pris une mesure similaire en novembre 2016. Concrètement, toutes les publicités pour le Roundup sur les lieux de vente (en particulier les magasins de bricolage et les jardinerie) ne peuvent plus apparaître. Ces produits doivent également être «sous armure» et faire l'objet d'une information spécifique chaque fois qu'ils sont délivrés. En réalité, la Wallonie et Bruxelles voulaient interdire la vente et l'usage du Roundup, mais ces régions n'ont pas pu le faire. Et le parlement fédé-

ral a décidé, en juin dernier, de ne pas modifier la législation concernant le glyphosate. Résultat ? Il reste donc autorisé en Belgique, mais il est interdit d'usage pour les particuliers dans deux régions... En Flandre, ce sont les instances publiques qui ne peuvent plus pulvériser l'herbicide.

Trois Roundup sur Amazon

Autrement dit : les Wallons et les Bruxellois peuvent toujours acheter du Roundup, mais pas l'utiliser ! C'est paradoxal, mais Bruxelles comme la Wallonie ne pouvaient pas aller plus loin dans leur interdiction. Cela provoque des situations difficiles à comprendre. Si le produit

polémique peut être vendu sous conditions dans les magasins wallons et de la capitale (pas en Flandre), il est disponible en ligne pour une livraison à domicile en Belgique. Sur le Web, Amazon propose... trois types de Roundup à destination de la Belgique ! D'après les journaux du groupe Sud Presse, les Wallons qui commanderaient du Roundup sur Internet pourraient recevoir une amende de 125 €.

Une chose est certaine, les citoyens n'ont pas encore fini d'entendre parler de la substance herbicide. Comme elle représenterait un danger pour l'environnement et pour la santé humaine, la Région wallonne espère aller plus loin dans la limitation du produit. En juin 2018, elle pourrait imposer aux exploitations agricoles de créer des bandes tampons. L'herbicide ne pourrait plus être déversé sur des parcelles jouxtant des propriétés sensibles comme les écoles, les parcs publics, les plaines de jeux, voire même les jardins des particuliers. La suite au prochain épisode...

Rodolphe MASUY

Télépro aime... un peu ★ ... beaucoup ★★★... à la folie ★★★

20.35 La Une, Téléfilm ★★★ INÉDIT

Mention particulière

Au-delà du handicap



«Marie est un diamant brut», estime Bruno Salomone

Ce téléfilm inédit en deux parties nous arrive fraîchement couronné de deux prix au Festival de la fiction TV de La Rochelle. Pour sa performance d'un naturel confondant, Marie Dal Zotto, comédienne trisomique de 29 ans, a reçu le prix du Meilleur espoir féminin. Et «Mention particulière», inspiré d'une histoire vraie, a aussi décroché le prix du Meilleur scénario. Tourné à Toulouse en mai dernier, il raconte l'histoire de Laura, une jeune fille trisomique qui décide de passer le bac. Son père (Bruno Salomone) y croit dur comme fer et met tout en œuvre pour qu'elle atteigne son but. Sa maman (Hélène de Fougerolles) se montre plus circospecte. Elle a peur pour sa fille qui doit affronter au quotidien le regard des autres, l'intolérance, la bêtise, parfois la méchanceté. «Ce film, c'est ma vie de tous les

jours», confie Marie. «Ma vie est un défi, j'aurai toujours des barrières à sauter, des portes à claquer. C'est comme courir un cent mètres avec des haies. Mais jamais je ne me suis embrouillée avec mes parents comme avec mon père dans le film», rit-elle. «Marie est un diamant brut, pure et sans filtre. J'ai vécu un moment exceptionnel. J'avais des a priori pour le côté des changements d'humeur et les colères. Au contraire, Marie a toujours eu la banane», explique Bruno Salomone. «Depuis toute petite, on m'a dit que je ne ferais jamais rien, que je suis trop émotive. J'ai arrêté tôt l'école, je n'entrais dans aucune case, je l'ai mal vécu. J'ai décidé un jour de considérer la différence comme un don. J'espère que ce film touchera les téléspectateurs», raconte Hélène de Fougerolles.

SPORT

20.35 VOOsport World 1

Football

Écosse/Slovaquie

Dans le groupe F des qualifications à la Coupe du Monde 2018, qui comporte également l'Angleterre (20 points), la deuxième place (synonyme de barrage) se jouera entre les Écossais (14 points) et les Slovaques (15). En cette avant-dernière journée, leur duel sera donc capital.



Matthew Phillips (Écosse)

BILLARD
18.00 Eurosport

Snooker, European Masters. 4^e journée.

CYCLISME
15.00 et 23.00 Eurosport

Championnats du Monde sur route. Épreuve messieurs.

16.00 Eurosport
Tour d'Almaty

FOOTBALL
20.15 Proximus 11

KSV Roeselare/K Lierse SK

20.15 RTL Allemagne
Irlande du Nord/Allemagne

GOLF
13.20 VOOsport World 1

Paris Legends Championship

14.05 VOOsport World 1 et 19.00 VOOsport World 2
Alfred Dunhill Links Championship. 1^{re} jour.

Culture: la rédaction a aimé

INÉDIT



17.05 ARTE

Xenius Reportage. Il y a plus de vingt mille ans, le tir à l'arc était déjà utilisé pour la chasse et le combat, comme le prouvent des peintures rupestres du paléolithique. Aujourd'hui, c'est une discipline olympique ouverte aux deux sexes, un sport et un loisir.

INÉDIT



19.45 RTL-TVI

Tout s'explique Magazine. En Belgique, la surface forestière a augmenté de moitié en 150 ans ! Suivez Thomas Van Hamme au cœur de nos forêts ardennaises pour découvrir comment elles sont gérées. Barbara Bertiaux a suivi une ONG belge dans les forêts de Madagascar...

INÉDIT



20.50 FRANCE 5

La Grande librairie Magazine. François Busnel reçoit, cette semaine, dans sa «Grande librairie» : Matthieu Ricard («Un demi-siècle dans l'Himalaya»), JMG Le Clézio («Alma»), Christian Bobin («Un bruit de balançoire») et Raoul Peck («I'm Not Your Negro»).



20.55 FRANCE 2

Envoyé spécial Magazine. Les maires des petites communes rurales françaises voient leur dotation de l'État diminuer et leurs commerces fermer les uns après les autres. Pourtant, ils continuent de se battre pour la survie de leur village.



23.00 FRANCE 2

Complément d'enquête. Les nouveaux racistes. Reportage. Apparus dans les rues de Charlottesville, de jeunes extrémistes blancs sillonnent les États-Unis en hurlant leur haine des étrangers, persuadés que les Noirs et les Juifs sont en train de les «remplacer».

INÉDIT



20.20 RTL-TVI

12 Years a Slave
Film (drame) de Steve McQueen (2013, États-Unis/G.-B.). Avec Chiwetel Ejiofor, États-Unis, avant la guerre de Sécession. Solomon Northup, jeune homme noir originaire de l'État de New York, est enlevé et vendu comme esclave.



22.30 BE 1

Les Sept mercenaires
Film (western) d'Antoine Fuqua (2016, États-Unis). Avec Chris Pratt. L'industriel Bartholomew Bogue règne sur la petite ville de Rose Creek. Les habitants, désespérés, engagent sept tueurs à gages...



22.50 RTL-TVI

La Couleur des sentiments
Film (drame) de Tate Taylor (2011, Émirats arabes unis/États-Unis/Inde). Avec Emma Stone. Dans la petite ville de Jackson, Mississippi, durant les années 1960, trois femmes que tout devait opposer vont nouer une incroyable amitié.



23.30 TV5MONDE

Mirage d'amour avec fanfare
Film de Hubert Toint (2015, Belgique/France/Suisse). Avec Marie Gillain. Une jeune musicienne vit au cœur du désert d'Acata, au Chili, dans les années 1920.



1.25 ARTE

Amour
Film (drame) de Michael Haneke (2012, Allemagne/Autriche/France). Avec Jean-Louis Trintignant. Georges et Anne sont professeurs de musique à la retraite. Leur fille vit à l'étranger. Un jour, Anne est victime d'une attaque cérébrale.

JEUDI 21.00 BE 1

Crashing

SÉRIE CRÉÉE PAR PETE HOLMES. AVEC PETE HOLMES, LAUREN LAPKUS, ARTIE LANG, SARAH SILVERMAN.

5



© DR

À ne pas confondre avec la série homonyme anglaise, signée de la géniale Phoebe Waller-Bridge, la bien américaine *Crashing* a été créée pour HBO par Pete Holmes, stand-upper qui y tient le rôle principal. Celui d'un aspirant comique qui joue le tout pour le tout après que sa femme l'ait quitté, lassée d'être délaissée tous les soirs pour les planches miteuses et les spotlights blafards. Même si Judd Appatow y a trempé ses doigts, cette série qui se veut comique passe de situations déjà vues en répliques déjà entendues. Doutes, blagues, bides, rires, re-bides, re-doutes. Si *Seinfeld*, *Louie* et le plus récent *I'm Dying up here* ont brillé dans le rendu du stand-up au petit écran, *Crashing* ressemble à une tentative creuse d'exploiter, aidé de quelques amis célèbres, une rampe de lancement vers la notoriété. Difficile d'être amusé ou touché par les lamentations de ce trentenaire blanc et fade qui entend faire rire de ses failles peu profondes. Mieux vaut guetter l'arrivée prochaine de Guillermo Guiz sur les petits écrans. ● N.B.

MERCREDI 20.50 FRANCE 5

Les enfants de Daech

DOCUMENTAIRE DE DOROTHÉE LÉPINE ET SEAMUS HALEY.

6



© DR

En 2015, un petit Toulousain de 12 ans est reconnu par ses camarades de classe, mis en scène dans une effroyable vidéo de propagande de Daech diffusée à la TV, où il exécute un prisonnier. Comment gérer cela en tant que prof, éducateur, parent? La stupeur et l'effroi règnent dans ce documentaire qui raconte les enfants enrôlés de force parmi les opposants, endoctrinés par leurs parents ou fruits de mariages forcés, devenus des bombes à retardement. Les rescapés marqués par la violence et rendus brisés à leurs familles. L'historien Fabrice d'Almeida rappelle que l'utilisation d'enfants soldats n'est pas nouveau dans les guerres, de l'Afrique à l'Amérique du Sud en passant par le Caucase, et que les projets natalistes et virilistes sont une grande tradition des régimes de conquêtes. Boris Cyrulnik décrypte le mécanisme universel d'embrigadement, y compris parental, et le dur chemin vers la résilience, une lueur d'espoir dans un document monolithique et éprouvant. ● N.B.

JEUDI 22.20 LA UNE

Le Roundup face à ses juges

DOCUMENTAIRE DE MARIE-MONIQUE ROBIN.

8

Ils sont agriculteurs, avocats, médecins, experts scientifiques ou parents, venus des cinq continents avec la ferme intention de témoigner des dégâts sanitaires et environnementaux causés par Monsanto, leader mondial des semences transgéniques et concepteur du *Roundup*, herbicide le plus vendu au monde. Ils partagent la même colère face à la désinvolture et l'impunité du groupe agro-industriel qui menace l'intégrité des écosystèmes du globe. Cette



© DR

indignation nourrit leur devoir d'alerte face au génocide silencieux engendré par le glyphosate, principe actif de ce poison dont 800 000 tonnes ont été répandues en 2016. Une science indépendante et rigoureuse clame haut et fort que le consortium multimillionnaire a subrepticement manipulé la science. Ce tribunal historique, qui a permis de donner une portée planétaire à la voix des victimes, a prononcé un tranchant avis consultatif d'autorité, afin de faire reconnaître le crime

d'écocide et la responsabilité du géant industriel. Le documentaire de Marie-Monique Robin, méticuleux et rationnel, est tout bonnement d'utilité publique. ● M.U.